209

THÈSE

POUR

LE DOCTORAT EN MÉDECINE

FACULTÉ DE MÉDECINE DE PARIS

Année 1912 — N° —

THÈSE

POUR

LE DOCTORAT EN MÉDECINE

Par **Ulric BERNARD**

Ancien externe des Hôpitaux

UNE ŒUVRE DE CHARITÉ FRANÇAISE À L'ÉTRANGER

L'HOPITAL FRANÇAIS DE LONDRES

SON ANNEXE DE BRIGHTON

Président : M. DEBOVE, *professeur.*

PARIS

VIGOT FRÈRES, ÉDITEURS

23, PLACE DE L'ÉCOLE-DE-MÉDECINE, 23

1912

FACULTÉ DE MÉDECINE DE PARIS

Doyen	M. LANDOUZY.
Professeurs	MM.
Anatomie	NICOLAS.
Physiologie	Ch. RICHET.
Physique médicale	WEISS.
Chimie organique et chimie générale	GAUTIER.
Parasitologie et Histoire naturelle médicale	BLANCHARD.
Pathologie et thérapeutique générales	ACHARD.
Pathologie médicale	WIDAL. TEISSIER.
Pathologie chirurgicale	LANNELONGUE.
Anatomie pathologique	Pierre MARIE.
Histologie	PRENANT.
Opérations et appareils	HARTMANN.
Pharmacologie et matière médicale	POUCHET.
Thérapeutique	MARFAN.
Hygiène	CHANTEMESSE
Médecine légale	THOINOT.
Histoire de la médecine et de la chirurgie	LETULLE.
Pathologie expérimentale et comparée	ROGER.
Clinique médicale	DEBOVE. LANDOUZY. GILBERT. CHAUFFARD.
Maladies des enfants	HUTINEL.
Clinique de pathologie mentale et des maladies de l'encéphale	Gilbert BALLET
Clinique des maladies cutanées et syphilitiques	GAUCHER.
Clinique des maladies du système nerveux	DEJERINE.
Clinique chirurgicale	Pierre DELBET. QUENU. RECLUS. SEGOND.
Clinique opthalmologique	De LAPERSONNE.
Clinique des maladies des voies urinaires	ALBARRAN.
Clinique d'accouchements	BAR. PINARD. RIBEMONT-DESSAIGNES.
Clinique gynécologique	POZZI.
Clinique chirurgicale infantile	KIRMISSON.
Clinique thérapeutique	A. ROBIN.

Agrégés en exercice.

MM.			
BALTHAZARD	DESGREZ	LECÈNE	OMBREDANNE
BERNARD	DUVAL (Pierre)	LENORMANT	PROUST.
BRANCA	GOUGEROT	LEQUEUX	RATHERY
BRINDEAU	GREGOIRE	LERI	RETTERER
BROCA (André)	GUENIOT	LŒPER	RICHAUD
BRUMPT	GUILLAIN	MACAIGNE	ROUSSY
CAMUS	JEANNIN	MAILLARD	ROUVIERE
CARNOT	JOUSSET (André)	MORESTIN	SCHWARTZ
CASTAIGNE	LABBÉ (Marcel)	MULON	SICARD
CHEVASSU	LANGLOIS	NICLOUX	TERRIEN
CLAUDE	LAIGNEL-LAVASTINE	NOBÉCOURT	TIFFENEAU
COUVELAIRE		OKINCZYC	ZIMMERN

Par délibération en date du 9 décembre 1798, l'École a arrêté que les opinions émises dans les dissertations qui lui seront présentées doivent être considérées comme propres à leurs auteurs et qu'elle n'entend leur donner aucune approbation ni improbation.

A LA MÉMOIRE DE MON PERE

LE DOCTEUR BERNARD

A MA MERE

A MON PRÉSIDENT DE THÈSE

MONSIEUR LE PROFESSEUR DEBOVE

La charité n'a pas de patrie.

J'ai cherché dans ce modeste ouvrage non seulement à montrer tous les services rendus par l'hôpital français de Londres à nos nombreux compatriotes résidant en cette grande capitale, mais surtout à exposer le fonctionnement de cette œuvre. Bien que français de nom, l'hôpital suit la règle commune aux hôpitaux anglais. C'est cette façon d'administrer, si différente de la nôtre, qui m'a semblée intéressante à étudier.

Je tiens à remercier tout le corps médical de l'hôpital, qui a été si bienveillant pour moi et tout particulièrement M. Poudepuyre, secrétaire de l'hôpital, qui mit à ma disposition tous les documents dont il disposait et me donna toujours, avec la plus extrême obligeance, tous les renseignements qui me furent nécessaires.

« La pauvreté, la maladie, l'éloignement du sol natal sont au nombre des plus cruelles calamités que l'on puisse subir ; lorsqu'elles se réunissent toutes trois pour assaillir un homme, il n'est pas de sort plus digne de pitié que le sien. C'est pour secourir cette triple infortune que notre hôpital a été fondé. Subvenir aux besoins de ces malheureux, soulager leurs souffrances et leur

rendre pour ainsi dire leur patrie, en les entourant de personnes qui parlent leur langue, telle est la mission que nous avons entreprise et pour laquelle nous sont acquis la sympathie et l'appui de toutes les personnes généreuses quel que soit le pays qui les ait vu naître. »

Telles étaient les paroles que prononçait au mois de décembre 1867 au lendemain de la fondation un des administrateurs du tout petit hôpital français de Londres. Elles exposent clairement le but que l'on voulait atteindre. Il n'a pas changé depuis quarante-quatre ans.

L'HOPITAL FRANÇAIS DE LONDRES

SON ANNEXE DE BRIGHTON

HISTOIRE DE L'HOPITAL

Première période (1861-1890).

L'hôpital n'a pas toujours eu son importance ni sa prospérité actuelles. Il eut des débuts très modestes, comme ceux d'ailleurs de la plupart des établissements hospitaliers de Londres. On sait en effet qu'il n'existe rien dans cette ville qui rappelle de près ou de loin une assistance publique, c'est-à-dire une administration destinée à centraliser les ressources et régler les dépenses d'un ensemble d'hôpitaux ou d'hospices.

Aucun hôpital ne reçoit de subvention ni de l'État ni de la municipalité ; les hôpitaux sont soutenus par des souscriptions volontaires émanant des particuliers à qui est confié en échange le droit d'y faire admettre des malades. Aussi les étrangers résidant à Londres ont-ils beaucoup de peine faute de recommandations à être admis dans les hôpitaux anglais. La recommandation d'un des souscripteurs, j'allais dire d'un des...

actionnaires de l'hôpital est absolument nécessaire. Les hôpitaux anglais ne sont pas comme les nôtres ouverts à tous.

La colonie allemande nombreuse et puissante a, la première, cherché à remédier à cet état de choses et grâce à l'appui de négociants très riches fixés depuis longtemps dans le pays a pu fonder un établissement hospitalier qui lui permet d'admettre tous les Européens du nord.

Telle était la situation en 1861.

Presque en même temps la colonie française cherchait de son côté à venir en aide à ses nationaux, mais n'ayant à sa disposition que des ressources beaucoup plus restreintes a dû se contenter de fonder un dispensaire.

En 1861, le Dr Vintras, jeune médecin français fixé à Londres, aidé de quelques amis, fonde ce dispensaire. Il loue une petite maison, 92, Charlotte Street, Fitzroy square W, et donne gratuitement ses soins et des médicaments non seulement aux Français mais aussi à tous les étrangers *sans distinction de nationalité*. Ce cosmopolitisme, qui dès l'abord caractérise cette entreprise française, devait d'ailleurs être un des éléments de succès et nous verrons bientôt que, parmi les souscripteurs, des étrangers figurent en très grand nombre.

Pendant la période d'une année, c'est-à-dire jusqu'au 1er avril 1862, les recettes par donations et souscriptions, parmi lesquelles il faut remarquer celle de la reine Marie-Amélie, se sont élevées à la somme de £ 135, 12 s. 6 d. (3.390 fr. 60) remises par 118 souscripteurs et donateurs.

	£	S.	D.
Le montant total des dépenses a été de. .	110	9	5
Balance en caisse au 1er avril 1862 . . .	25	3	1

Le nombre de consultations et distributions de médicaments a été de 2.174 ainsi réparties :

Français	1.538
Allemands	208
Anglaises.	35
Belges.	229
Bohémiens	1
Espagnols	1
Hollandais	20
Italiens	70
Polonais	5
Russes.	4
Suédois	1
Suisses	62

Nous sommes loin du budget de 1910 s'élevant à 362.243 fr. 10 et des 5.775 malades externes et internes traités pendant cette même année.

Le dispensaire fonctionne ainsi pendant six ans, jusqu'en 1867, fournissant gratuitement à près de 10.000 malades les soins d'un médecin et les médicaments prescrits.

A la fin de 1866 devant les services rendus par le petit dispensaire, œuvre d'un seul homme, quelques personnalités de la colonie française de Londres décident de se former en comité dans le but de collecter des fonds et de fonder un petit hôpital.

Le Dr Vintras, fondateur du dispensaire, reçoit la lettre suivante :

« Le comité provisoire de l'hôpital français prie le comité du dispensaire français de lui fairè savoir dans le plus bref délai s'il serait disposé à se réunir à cette institution dans le cas où on pourrait récolter d'ici à la fin de mars 1867 une somme suffisante pour lui donner un commencement d'exécution. »

Le dispensaire répond qu'il accepte avec plaisir cette proposition et qu'afin d'aider autant qu'il est en son pouvoir à la réussite d'une entreprise dont il a depuis longtemps exprimé la nécessité, il s'abstiendrait d'ici (décembre 1866) à la fin de mars 1867 de recueillir d'autres souscriptions que celles qui seront absolument nécessaires à l'existence de cette institution.

Le comité provisoire comprend 25 étrangers de diverses nations : Français, Suisses, Belges, Italiens, et l'on décide qu'on se constituera d'une manière définitive dès qu'on sera assuré d'une somme de 1.000 livres sterling (25.000 fr.). Le 15 juin 1867 les souscriptions promises ou reçues dépassaient le minimum fixé. Le comité loue un vaste local commode et bien aéré au coin de Lisle Street et de Leicester place, au centre du quartier habité par les étrangers. Ce local se composait de deux maisons contiguës, la plus petite fut sous-louée aux sœurs de charité, tant pour diminuer le loyer de l'hôpital qui se trouvait réduit par ce fait à £ 140 (3.500 fr.), que comme affaire de convenance, ces mêmes sœurs devant être affectées au service des malades.

Le 1er décembre 1867 l'hôpital était ouvert. Il contenait

une salle de consultation, une pharmacie, deux salles d'hommes, deux salles de femmes et quatre chambres de pensionnaires pour ceux qui pouvaient payer. En tout 18 lits.

Après un an d'existence, le 31 décembre 1868 le budget se répartissait ainsi :

Doit

1er juin 1867 au 31 décembre 1868.	£.	S.	D.
Donations et souscriptions	3.471	8	6
Pensions payées par 10 pensionnaires.	33	17	0
Vente de fonds	459	7	6
Intérêts des fonds	19	0	3
	3.983	13	3

Avoir

	£.	S.	D.
Frais d'installation	638	0	9
Mobilier et habillement	282	2	6
Pharmacie	56	11	3
Nourriture	217	3	0
Réparations et frais généraux	416	13	1
Achats de fonds	937	1	5
	2.547	12	0
Caisse chez MM. Couts And Cº 958 7 9			
Fonds en consolidés 477 13 6	1.436	1	3
	3.983	13	3

Si nous jetons les yeux sur la liste des souscripteurs, nous devons remarquer qu'ils ne sont pas tous Français, nous notons de nombreux Anglais et étrangers de toutes nations. Nous devons remarquer aussi le gou-

vernement français qui déjà à cette époque et sans discontinuer depuis, donne tout son appui financier et moral à l'institution. Notons aussi l'impératrice des Français, les princes de la famille d'Orléans. L'ambassade française prend l'hôpital sous son égide.

En 1871 la situation est difficile, les recettes ayant baissé d'environ 250 livres sterling et les dépenses ayant augmenté par suite des soins que l'on dut donner aux nombreux exilés français et étrangers que les exigences de la guerre forcèrent à chercher un refuge en Angleterre. D'ailleurs, plusieurs fois depuis sa fondation, l'hôpital traversera des crises difficiles, mais toujours la chance, sous la forme de donations ou de souscriptions, couronnera ses efforts.

En 1876 le nombre des lits est porté à 20, et l'on songe à un agrandissement possible. Il s'agit donc de créer un fonds spécial qui, en dehors des frais ordinaires, sera affecté à cet agrandissement et au renouvellement du matériel. Le comité pense que le moment est arrivé de faire appel à la générosité publique car la colonie française à Londres n'est pas riche et elle a fait tout ce qu'elle pouvait faire. Cet appel s'adresse en premier lieu à la France et ensuite à tous les pays dont on accueille les nationaux comme s'ils étaient siens.

En 1875 le *Times* écrit : « Il y a peu d'institutions qui aient autant de mérite que l'hôpital français. L'œuvre de charité s'accomplit d'une façon excellente mais sans ostentation, dans cet hôpital meublé d'une façon simple qui n'exclut pas le confortable et si les fondateurs n'ont pas encore atteint le succès auquel ils aspi-

rent, on peut leur rendre cette justice qu'ils ont fait tout ce qui est humainement possible pour le mériter. »

En 1878 la maison voisine de l'hôpital devient libre. Elle est transformée en annexe, ce qui permettra de doubler le nombre des lits (40). Les salles spacieuses sont affectées aux enfants, à la maternité, aux opérations chirurgicales.

Jusque-là l'hôpital s'était contenté de trois médecins seulement dont le Dr Vintras. L'agrandissement nécessite une augmentation du corps médical et l'on a recours à l'assistance de deux chirurgiens anglais de l'hôpital Saint-Thomas : les docteurs sir William Mac Cormac et Mac Kellar. Ces deux praticiens au commencement de la guerre de 1870 quittèrent leur patrie pour organiser une ambulance d'après le système américain, bravant les dangers des champs de bataille dans le but d'assister nos pauvres soldats. Ce n'est donc pas seulement en qualité d'amis de l'humanité, mais aussi comme amis particuliers des Français qu'ils se sont attachés à notre hôpital.

Autre changement dans l'hôpital : Les sœurs de Saint-Vincent de Paul quittent l'hôpital, non en mauvais termes, mais sur leur demande pour des raisons de communauté. Elles sont remplacées par des sœurs du Sacré-Cœur au nombre de six, qui s'engagent à pourvoir au service intérieur de l'hôpital avec l'aide d'un infirmier et d'un domestique mis à leur disposition. Leur traitement sera de 250 francs par an pour chacune. Elles sont encore à l'hôpital.

L'agrandissement de l'hôpital amène pendant l'an-

née 1879 sur l'année précédente une augmentation de 60 malades internes et 195 malades externes. L'économie la plus grande règne dans tous les services et les malades internes coûtent seulement une moyenne de 2 s. 7 d. par personne.

En 1879 la colonie italienne ne possède pas encore d'hôpital particulier, et ses nationaux sont soignés chez nous. Depuis sa fondation 2.594 Italiens avaient été soignés, 135 comme internes, 2.459 comme externes.

Le prince de Galles et le duc d'Edimbourg son frère présidaient à l'ouverture de la nouvelle aile de l'hôpital, le 7 juillet 1879. Pour montrer l'intérêt qu'ils prenaient à cette œuvre et pour prouver leur satisfaction ils acceptent tous deux d'être nommés patrons de l'hôpital. Le prince de Galles consent à donner son nom à l'une des salles de malades.

Avant l'agrandissement, la moyenne était de 170 malades internes par an et 4.000 externes.

Après l'agrandissement en 1879 le nombre des malades était : 335 internes et 6.361 externes.

Le total donne une augmentation d'environ 100 °/₀ pour les malades internes et 50 °/₀ pour les malades externes. Cette progression est du reste en rapport avec l'agrandissement de l'hôpital (de 20 à 35 lits).

Un médecin résident devient indispensable.

L'hôpital reste sensiblement le même de 1879 à 1890 mais on commence déjà à songer à l'avenir. Le bail des deux maisons que l'on occupe, doit expirer en 1889 et il faut envisager l'hypothèse d'une réinstallation. Les besoins augmentent et un nouvel agrandissement sera

indispensable. On rêve d'un établissement bien à soi, sur un terrain à soi. L'entreprise n'est pas aisée car il ne s'agit plus d'un établissement pour ainsi dire temporaire, c'est-à-dire loué à bail. Il est nécessaire d'acheter un terrain sur lequel on fera bâtir. Quel quartier choisira-t-on ? Le petit hôpital primitif dont les services rendus furent si grands depuis sa fondation n'avait naturellement pas été bâti pour l'usage auquel il sert.

Les salles étaient exiguës et basses de plafonds. On avait dû se contenter, vu les ressources modiques dont on disposait, de cette installation de fortune.

Mais le grand avantage était une situation au centre d'un quartier populeux et passager au milieu du quartier français. Il eût peut-être mieux valu choisir un autre quartier mieux aéré, plus excentrique, mais les consultants de notre hôpital sont des gens travaillant sans cesse, dont les loisirs sont comptés. Si l'hôpital était plus éloigné, ils n'auraient guère le temps d'y venir. Il vaut donc mieux ne point changer de quartier.

En 1887 déjà l'argent nécessaire à l'achat d'un terrain a été mis de côté, mais il fait complètement défaut pour l'érection d'un bâtiment important et spécial répondant aux nécessités actuelles, c'est un minimum de 12.000 à 15.000 livres sterling qu'il faut trouver. On ne désespère point et l'on se met en quête. On crée un budget extraordinaire distinct des recettes nécessaires à la vie normale de l'hôpital ; le budget extraordinaire est appelé fonds de construction.

Le gouvernement français sollicité par son représentant en Angleterre, M. Waddington, se place en tête

des souscripteurs pour une somme de 100.000 francs pris sur les bénéfices du pari-mutuel.

Parmi les autres souscripteurs, la reine d'Angleterre, le gouvernement italien, le Conseil fédéral suisse, le gouvernement belge (dont les nationaux sont soignés à l'hôpital), tous les ambassadeurs, les grandes villes, les établissements de crédit anglais et français, les grandes maisons de commerce, le lord-maire et les hauts dignitaires de la cité, etc. Que de chemin parcouru depuis 1861, du tout petit dispensaire fondé par le Dr Vintras, à l'hôpital important qui va être fondé !

Dans les premiers jours de 1887 un terrain de 5.260 pieds de superficie appartenant à la ville de Londres, fut trouvé dans Shaftesbury avenue, au centre du quartier français. Un contrat d'achat à perpétuité est passé avec le « Metropolitan Board of Work ». Le « freehold », c'est-à-dire le droit de propriété absolu et sans aucune restriction, est acquis. Ce terrain fut payé £ 6.575 (164.275 fr.).

Par suite de l'opposition de propriétaires riverains la contribution se fit d'abord avec lenteur. Le comité alors, tant pour hâter l'exécution des contrats que pour éviter des procès dispendieux dut payer quelques compensations et fut forcé d'acquérir une maison voisine. Cette maison est mise en location.

Chose bizarre, le terrain de Shaftesbury avenue, était au moyen âge une léproserie fondée par la reine Mathilde, femme de Guillaume le Conquérant après la conquête par les Normands. C'était un terrain prédestiné à être toujours charité française.

La première pierre est posée le 21 juillet 1888. Deux ans plus tard, jour pour jour, les malades sont transférés de l'ancien dans le nouvel hôpital et les consultations pour les malades externes se sont faites dans le nouvel immeuble.

Deuxième période

Dans le batiment actuel (1890-19).

L'année 1890 fut donc pour l'hôpital une année mémorable, puisque le but désiré depuis tant d'années était atteint : posséder un immeuble à nous, et y voir nos malades installés dans les conditions de confort et d'hygiène voulues.

Nous devons nous rappeler que les ressources financières avaient été divisées en deux budgets bien distincts : le premier ou budget ordinaire qui devait couvrir les dépenses journalières ; le deuxième, budget extraordinaire ou fonds de construction, absolument indépendant du premier était établi pour couvrir les frais d'achat du terrain et de construction du nouvel hôpital.

Budget ordinaire

Le nombre des lits est porté de 36 à 60, le nombre des malades internes traités suit à peu près la même progression et passe de 366 en 1889 à 731 en 1891. Les dépenses elles aussi vont naturellement augmenter. Voyons exactement quelle est la situation dans le nouvel immeuble.

Pour montrer les progrès accomplis nous présenterons un tableau comparatif des recettes et dépenses générales d'une part, des services rendus d'autre part, dans l'ancien et le nouvel hôpital, soit un relevé succint montrant les différences relativement considérables qui existent entre l'année 1889 (la dernière que l'on ait passée complètement dans la maison de Leicester Place) et l'année 1891 (la première qui se soit entièrement et régulièrement écoulée dans la nouvelle installation de Shaftesbury avenue).

BUDGET ORDINAIRE		Ancien hôpital 1889	Nouvel hôpital 1891	Différence en plus dans le nouvel hôpital
Recettes générales (sans déduction des frais de perception).		83.071 fr. 75	89.695 fr. 10	6.623 fr. 35
Dépenses générales (sans aucune exception).....		66.731 fr. 35	110.350 fr. 20	43.618 fr. 85
Malades internes	Nomb. des malades.	366	731	365
	Journées de séjour.	10.178	18.642	8.464
Malades externes	Nomb. des malades.	3.682	5.049	1.367
	Nomb. de consultat.	12.354	19.274	6.915

Ces quatre derniers chiffres relatifs aux malades prouvent suffisamment l'utilité qu'il y avait pour la colonie d'agrandir l'hôpital. La chose ennuyeuse est que si d'un côté les recettes se sont accrues de 6.623 fr. 35, les dépenses, de l'autre, ont augmenté de 43.618 fr. 85.

Comme on peut le voir, en 1891 les dépenses se sont élevées à 110.350 francs, tandis que les recettes n'ont atteint que 89.695 francs, laissant un déficit de 20.655 fr.

Grâce à un reliquat de 17.500 francs qui se trouvait au fonds de réserve et à un emprunt de 5.000 francs on a pu établir la balance.

On a donc commencé 1892, la deuxième année du nouvel hôpital, avec un avoir en caisse de 3.906 francs et une dette de 5.000 francs soit, en somme, avec un déficit de 1.094 francs.

Le coût de chaque lit en 1889, c'est-à-dire dans l'ancien hôpital, s'élevait à 5 fr. 60 par jour, il tombe à 5 fr. 40 en 1891 malgré les améliorations obtenues. Le coût de chaque consultation externe est resté sensiblement le même, environ 0 fr. 50.

Presque toute l'augmentation des dépenses a profité exclusivement aux malades.

BUDGET EXTRAORDINAIRE

Le fonds de construction qui, à la fin de 1891 était encore en déficit de 50.625 francs, est entièrement comblé au début de 1892.

Du 1er janvier 1887 époque où l'on commence à faire appel de tous côtés à la générosité en vue de bâtir un nouvel hôpital, au 31 mars 1892, outre naturellement les recettes ordinaires, les recettes du budget extraordinaire se sont élevées à la somme de 517.606 francs.

Cette somme énorme représente mieux que toutes les paroles le grand intérêt que l'on prend à cette œuvre française. Elle montre tout le zèle déployé par les administrateurs, tout le dévouement désintéressé et si actif qu'ils ont toujours porté à l'augmentation de cette œuvre de charité française.

Parmi les souscripteurs nous remarquons le gouvernement français, la reine, le prince de Galle, les gouvernements belge, suisse, italien, tous les ambassadeurs résidant à Londres, toutes les grandes maisons de commerce, le lord-maire et les dignitaires de la cité, les grandes villes de France dont Paris. Les questions poli-

tiques furent toujours étrangères à l'hôpital, qui fut toujours et reste toujours français et seulement français. Aussi parmi les souscripteurs voyons-nous toute la famille d'Orléans, qui fut toujours extrêmement généreuse pour cette œuvre française. Ils se rencontrent sur cette liste à côté de nos hommes politiques.

Le tableau suivant indiquera la façon dont les fonds ont été employés :

Relevé des comptes du fonds de construction en mars 1892

Somme recueillie du 1er janvier 1887 au 31 mars 1892			518,359 10
Reconstruction (à titre d'indemnité d'ateliers voisins (£ 600)			15.000 »
Excavation du terrain occupé par l'hôpital (£ 618, 8 s.)	15.410 »		
Construction de l'hôpital, suivant contrat (£ 15.000)	375.000 »		438.341 45 (£ 17.533, 13 s., 2 d.)
Travaux additionnels. Extra et fixtures (£ 1.917, 5 s., 2 d.)	47.931 45		
Mobilier et lingerie (£ 1.802, 7 s., 4 d.)			45.931 15
Dépenses générales de la commission d'appel au fonds de construction de 1887 à 1892 (£ 766, 16 s., 1 d.)			19.170 10
			517.570 70 (£ 20.732, 16 s., 7 d.).
Il reste en caisse		518.539 10	
		— 517.570 70	788 40
		788 40	

Comme nous l'avons déjà dit, le terrain de l'hôpital est acheté à perpétuité et libéré de toutes dettes.

On possédait en outre, en toute propriété, une maison adjacente qu'en 1888 on avait dû acquérir pour mettre fin à des contestations soulevées par des propriétaires voisins qui entravaient la construction de l'hôpital. Cette maison était presque en ruines et le produit de sa mise en location couvrait à peine les impôts dont elle était taxée et les dépenses de réparations que nécessitait son état de délabrement. D'autre part, bien que le nombre des lits de l'hôpital ait été doublé, on refusait encore fréquemment, faute de places, l'admission de certains malades.

Aussi, eu égard à ces différentes considérations et tous les frais de la construction étant soldés, le comité décide-t-il, en mars 1892, de faire abattre la maison adjacente dans Great St.-Andrew street et d'agrandir l'hôpital. Cela permettra de porter le nombre des lits de 60 à 70 sans augmentation sensible des dépenses d'entretien, les frais généraux devant rester à peu près les mêmes. On n'avait à se préoccuper que des frais de la nouvelle construction qui s'élèveront à environ 50.000 francs. Le fonds de réserve avait été totalement absorbé, d'autre part on ne pouvait plus, à l'avenir, compter avec des excédents de recettes sur le budget ordinaire. On est donc obligé de refaire appel à la générosité qui, cette fois encore, ne fit pas défaut.

En 1904 enfin le comité se rend acquéreur, en vue d'un agrandissement possible de l'hôpital, d'un lot de terrain « Freehold Property » attenant à l'hôpital, par

l'achat de deux des maisons qui sont construites sur ce terrain. L'une est située dans Shaftesbury avenue, l'autre Great St.-Andrew street.

Grâce à de puissantes influences et en particulier à celle de M. Paul Cambon, notre ambassadeur à Londres, on obtient une faveur spéciale du « London Country Council », propriétaire du dit lot de terrain, qui a bien voulu, par exception, se départir de sa règle et nous le vendre.

Le prix a été fixé à (£ 4.800) 120.000 francs.

En 1908 ces maisons deviennent libres de locataires. Aussitôt, on les démolit et on rebâtit pour agrandir à nouveau l'hôpital. On y établit au premier étage une nouvelle salle d'opération et l'on peut ainsi agrandir, sans détriment pour les malades, les services administratifs un peu à l'étroit. Les frais d'installation se sont élevés à la somme de 150.000 francs environ, couverts encore par la générosité publique.

ASPECT EXTÉRIEUR
SITUATION. DISPOSITION INTÉRIEURE
DE L'HOPITAL FRANÇAIS (1911).

L'hôpital se trouve au centre de Londres, dans Shaf tesbury avenue entre ces deux grandes artères qu'on nomme Oxford street et Piccadilly, dans la partie la plus élevée et par conséquent la mieux aérée vers Oxford street.

Vu du dehors, l'hôpital français, qui a été bâti sur les dessins de M. Verity, un architecte anglais, est un bâtiment de deux étages en briques rouges. Son apparence n'est pas momumentale, mais l'aspect, quoique simple, en est agréable. Il a dû, vu la cherté du terrain, être élevé sur plusieurs étages.

La disposition intérieure ne présente rien de particulier, mais on y trouve tout le confortable désiré, le luxe même, oserai-je dire. Les murs des corridors sont recouverts de carreaux blancs lavables de l'aspect le plus riant, les corridors sont parquetés de terrazzo qui peut facilement se nettoyer. Les derniers perfectionnements de la lumière électrique, du chauffage à la vapeur y ont été introduits.

Au rez-de-chaussée se trouvent un vaste hall d'entrée avec le buste du fondateur, le Dr Vintras, et de grandes plaques de marbre accrochées au mur où l'on peut lire le nom des fondateurs et des patrons ; la salle de réunion du comité, avec le buste du roi Édouard VII, patron de l'hôpital ; les bureaux, bref tout ce qui concerne l'administration ; une salle pour les accidents, les salles de consultations, la pharmacie, un petit aboratoire, mais bien incomplet, bien primitif.

Vue de l'Hôpital Français de Londres.

Le système adopté dans la disposition des salles de malades est celui des petites salles séparées, de façon à éviter une promiscuité et une contagion souvent fâcheuses. C'est là peut-être un inconvénient au point de vue du service et de la surveillance qui est plus difficile à

observer ; il est compensé par la facilité qu'on a d'isoler les différentes catégories de malades. Elles contiennent chacune très peu de malades, depuis un jusqu'à huit au maximum. La salle au lit unique porte le nom de salle de la Comédie-Française : nous verrons pourquoi plus tard.

Le premier étage réservé aux femmes comprend 7 chambres contenant 30 lits (13 lits pour la chirurgie, 17 pour la médecine) plus une chambre d'accouchement et une maternité de 3 lits et 3 berceaux. Parmi ces 30 lits de femmes, 4 lits sont réservés aux enfants. Une de ces salles complètement séparée, avec 3 lits, est réservée aux tuberculeux.

Au premier étage encore, dans le pavillon nouvellement rebâti, nous trouvons la salle d'opération, la salle d'anesthésie, et celle de stérilisation.

Tout nouvellement terminées, ces salles ont été établies suivant les dernières améliorations et peuvent être égalées sans pouvoir être surpassées par les installations les plus modernes des autres grands hôpitaux anglais.

Le deuxième étage réservé aux hommes reproduit à peu près la même disposition. Il comprend 11 salles avec 37 lits (17 pour la médecine, 20 pour la chirurgie). Les tuberculeux séparés aussi ont leur salle de 4 lits.

A chaque étage se trouvent en outre les offices ordinaires et une salle de bain.

L'hôpital contient donc en tout 70 lits et 3 berceaux.

Au troisième étage, l'amphithéâtre, le fumoir pour les hommes convalescents, la chapelle. Outre les consultations de médecine et de chirurgie, l'hôpital comprend

une consultation d'ophtalmologie très bien installée, et et une consultation dentaire. Pas de service de radiographie. Je préfère ne pas juger moi-même et laisser la parole au chirurgien sir William Mac Cormac qui déclarait :

« Ayant vu beaucoup d'hôpitaux dans différents pays et par suite ayant acquis une certaine expérience, je puis peut-être me permettre de dire (et je le fais avec quelque assurance) que votre nouvel hôpital est en tous points digne de l'élan généreux de ceux qui l'ont créé tel qu'il est aujourd'hui.

« Il est admirablement bâti et aménagé pour le but qu'on s'est proposé. Il est bien meublé, bien chauffé, bien ventilé et parfaitement desservi par des sœurs garde-malades dont on ne saurait trop louer le dévouement.

« Si je puis me permettre d'ajouter un mot sur le service de chirurgie du nouvel hôpital, ce sera pour dire que le comité nous a sagement et généreusement fourni les moyens de faire maintenant des opérations chirurgicales de toute espèce, et un grand nombre d'opérations ont été excutées dans la salle d'opérations admirablement disposée à cet effet. »

ADMINISTATION DE L'HOPITAL

Nous arrivons maintenant à la partie la plus importante de ce petit ouvrage. Nous devons étudier l'administration de l'hôpital si différente de celle de nos hôpitaux, car si l'hôpital est français de nom, il est anglais par sa façon de vivre. Comme nous verrons plus loin il participe, comme tous les autres hôpitaux anglais, aux subventions accordées à ces sortes d'établissements en Angleterre. En exposant le rouage administratif de cette œuvre modeste mais bien à nous, on comprendra celui des grands hôpitaux londonniens, comme le London Hospital ou le Westminster Hospital.

Nous savons que les Ecoles de médecine n'existent point en Angleterre, qu'il n'y a pas de séparation entre l'enseignement technique fait au cours de la Faculté et l'enseignement pratique fait à l'hôpital au lit du malade. Les étudiants en médecine sont attachés à tel ou tel hôpital qu'ils choisissent eux-mêmes et y travaillent technique et pratique sous la direction de maîtres plus ou moins réputés, plus ou moins écoutés aussi. Mais ce n'est point de cela que j'ai voulu m'occuper. J'aurais été entraîné trop loin de mon sujet, c'est la seule situa-

tion administrative et financière que j'ai en vue. D'ailleurs il n'y a point d'élèves à l'hôpital français.

Nous remarquons sur toutes les façades des hôpitaux anglais ces mots inscrits en grosses lettres : *Supported by voluntary contributions* : Soutenue par des souscriptions volontaires. Il en est de même de l'hôpital français de Londres.

En effet, comme nous l'avons déjà dit tout au début, il n'existe rien en Angleterre qui rappelle une assistance publique, c'est-à-dire une administration destinée à centraliser les ressources et régler les dépenses d'un ensemble d'hôpitaux ou d'hospices.

Chaque hôpital est un établissement libre ayant une existence propre, s'administrant lui-même et soutenu par des contributions volontaires émanant des particuliers à qui est conféré en échange le droit d'y faire admettre des malades.

Le nombre des malades est proportionné au montant de la souscription. (£ 4 donnent droit, par exemple, à deux lits ; £ 2 à un lit.)

Le candidat à un lit d'hôpital (à moins que ce ne soit un blessé que l'on admet d'urgence) pour avoir des chances d'être reçu doit donc être porteur d'une lettre de recommandation de la part d'un souscripteur ou d'une personne ayant le droit de disposer d'un lit. Ce n'est donc pas au malade qui a le plus besoin de soins médicaux que l'hôpital ouvre ses portes, mais bien à celui qui est le mieux recommandé ; ces restrictions existent par suite de l'obligation où se trouvent les hôpitaux, dénués de ressources leur appartenant en propre, d'of-

frir certains avantages à ceux qui leur fournissent les fonds dont ils ont besoin et qu'ils parviennent, malgré cela, difficilement à se procurer. C'est la grosse critique que l'on peut faire à cette organisation opposée d'ailleurs à notre idée d'égalité.

Au contraire l'hôpital français, et en cela bien français, ouvre ses portes à tout le monde sans lettres de recommandation. Une plaque placée près de la porte d'entrée est libellée ainsi :

HÔPITAL ET DISPENSAIRE FRANÇAIS
Ouvert à tous les étrangers
(sans lettres de recommandation)

Les établissements hospitaliers en Angleterre se divisent en deux catégories : 1° les hôpitaux généraux ; 2° les hôpitaux pour maladies infectieuses.

Aussi ne rencontre-t-on jamais chez les malades anglais cette exigeance si commune chez nos adhérents de Paris, qui considèrent l'assistance publique comme un droit, se plaignent souvent à tort et sont quelquefois écoutés.

Hôpitaux généraux. — La plupart sont donc entretenus par des souscriptions volontaires, par des dons et des legs. Ils ont une existence indépendante et sont administrés par un conseil (board) et par des comités dont les fonctions s'exercent gratuitement. Les services sont dirigés par un secrétaire ou un directeur. C'est

donc le système de décentralisation qui l'emporte en Angleterre sur celui qui est en vigueur en France. Cependant les règlements adoptés dans les divers établissements se ressemblent assez généralement et n'offrent pas la diversité des mesures qu'on pourrait s'attendre à y rencontrer. Cela tient à la prépondérance que l'on accorde à l'élément médical dans l'administration hospitalière, les médecins jouissent d'une autorité incontestée auprès du conseil de chaque hôpital. L'hôpital français entre dans cette catégorie.

Hôpitaux pour les maladies infectieuses fébriles et pour varioleux. — Ces établissements peu nombreux naturellement existent aussi bien à Londres qu'en province. C'est grâce à eux que les maladies transmissibles sont circonscrites et isolées. L'hôpital infectieux, où sont exclusivement traitées les maladies reconnues contagieuses, s'est nécessairement imposé, puisque les hôpitaux généraux ne reçoivent pas les varioleux et souvent même aucun malade atteint d'affection contagieuse. Mais ces hôpitaux ne sont pas soutenus par des contributions volontaires, ils ont été fondés par l'Etat et la Ville.

L'hôpital français suivant la coutume d'autres hôpitaux de Londres, n'accepte pas les fièvres contagieuses (fièvre typhoïde, scarlatine, rougeole). On les envoie dans des hôpitaux particuliers, qui sont situés à la périphérie de Londres. Tous ces hôpitaux sont dirigés par une administration centrale et spéciale nommée « Metropolitan asylum's board ». Ce sont les différentes paroisses (arrondissements) de Londres qui contribuent sur

leurs taxes particulières et suivant leurs ressources à entretenir cette organisation. Les malades français y sont soignés sans redevance comme les malades anglais. D'ailleurs dans ces hôpitaux à organisation centrale rappelant un peu l'assistance publique, les lettres d'introduction ne sont pas nécessaires. Il suffit de téléphoner : une voiture d'ambulance accompagnée d'une nurse (infirmière) arrive à l'hôpital et emporte le malade.

C'est donc un commencement de centralisation. Nous verrons que cette tendance se manifeste d'autres façons. En effet dans chaque paroisse existe une grande infirmerie de 300 ou 400 lits dont les frais sont supportés *par la municipalité,* par la paroisse. Là encore ébauche de centralisation. Et cependant cette liberté d'action permet et aiguise l'initiative privée.

Chacun de ces hôpitaux privés est réglementé par des statuts, par des règles qui lui sont propres, mais qui diffèrent très peu d'un hôpital à l'autre. Voici ceux de l'hôpital français. Ils nous exposeront d'ailleurs clairement et mieux que toutes les explications l'administration de notre hôpital, triple administration : médicale, de surveillance et financière.

STATUTS

De l'Hôpital et Dispensaire français

1° L'hôpital français a pour but de procurer les secours de la médecine aux Français et à tous les étrangers pauvres qui parlent français sans distinction de religion et de nationalité.

2° Les malades internes seront admis aux heures de consultations des médecins. En cas d'urgence ils pourront être admis à toute heure par l'un des médecins résidents. Mais ces admissions seront toujours soumises à l'approbation ultérieure des médecins ou chirurgiens dans le service desquels les malades auront été placés.

3° Des consultations gratuites seront données tous les jours (dimanches exceptés) aux malades externes et les médicaments prescrits par les médecins ou chirurgiens, leur seront donnés gratuitement.

3° L'hôpital français aura des patrons (ou gouverneurs à vie), des gouverneurs, des administrateurs, des médecins et chirurgiens, des sœurs gardes-malades et les employés qui seront jugés nécessaires au service.

5° Une donation de 25 livres sterling (625 fr.) constituera un patron ou gouverneur à vie, et une souscription annuelle de 2 guinées (52 fr. 50), constituera un gouverneur.

6° L'administration de l'hôpital sera confiée à un comité composé de 12 membres au moins et de 24 au plus,choisis parmi les gouverneurs. Ce Comité nommera parmi ses membres : le président, le trésorier et le secrétaire honoraires. Il déléguera en outre un administrateur qui se chargera de la direction du personnel et de la surveillance du matériel de l'hôpital. L'exercice de ce Comité sera de trois ans, à l'expiration desquels aura lieu une nouvelle élection. Tous les membres seront rééligibles.Le Comité pourra nommer des membres additionnels à toute époque à la condition de ne pas dépasser le nombre ci-dessus.

7° Les services des médecins et chirurgiens sont gratuits. Le corps médical honoraire de l'hôpital formera un comité dit « Comité Médical » qui s'occupera de toutes les questions ayant trait à l'hygiène de l'hôpital et aux soins généraux à donner aux malades.

8° Le Comité d'administration nommera, après entente avec le Comité médical, de nouveaux médecins ou chirurgiens honoraires si la nécessité s'en présente.

9° Le Comité d'administration nommera le secrétaire, les médecins résidents, les sœurs gardes-malades et les employés nécessaires au service de l'hôpital et fixera les émoluements.

10° Le Comité se réunira le second jeudi de chaque mois pour décider de toutes les questions relatives à

l'administration. Il choisira dans son sein quatre membres formant un sous-comité, qui se chargera de la surveillance active de l'hôpital et qui se réunira, à cet effet, au moins une fois dans l'intervalle des comités. Ce sous-comité décidera des questions urgentes ; mais dans le cas de dépenses extraordinaires dépassant la somme de 20 livres sterling, il devra en référer au Comité d'administration.

11° Le président, l'administrateur délégué, le trésorier et le secrétaire honoraires formeront un comité financier qui sera consulté par le Comité d'administration, pour les questions spéciales de finance, toutes les fois qu'il y aura nécessité.

12° Tous les biens meubles et immeubles appartenant à l'hôpital, ainsi que tout ce qui est considéré comme sa propriété personnelle, tels que les souscriptions, les donations et les legs faits au bénéfice de l'institution seront enregistrés aux noms des fidéicommissaires (Trustees) qui en feront une déclaration rédigée d'après l'acte des « bien de mainmorte ». Les fidéicommissaires ont pleins pouvoirs de passer et signer tous actes et reçus nécessaires pour l'encaissement des legs faits à l'hôpital.

13° Ces fonds disponibles appartenant à l'hôpital seront déposés dans une banque au nom de l'hôpital et dispensaire français et les chèques nécessaires aux dépenses devront être signés par le trésorier et le secrétaire honoraires.

14° Tous les comptes seront vérifiés par des comptables assermentés (Chartered accountants).

15° Une assemblée générale des gouverneurs sera convoquée chaque année. Le Comité, dans sa séance du mois de janvier, fixera la date de cette assemblée, à laquelle il devra soumettre les comptes de recette et de dépense de l'année précédente, ainsi que la décision des questions importantes et la réélection triennale du Comité d'administration.

16° S'il y a des changements à faire dans les statuts, ils devront être examinés à la prochaine assemblée générale (après notification faite au président de l'assemblée générale précédente) les modifications ne pourront être sanctionnées que par une majorité des deux tiers des gouverneurs présents ou représentés, le président ayant un vote final ou supplémentaire.

ADMINISTRATION MÉDICALE

Le corps médical comprend en tout 13 membres se divisant ainsi :

5 médecins (dont 3 pour les malades externes, 2 pour les salles de malades internes) ;

3 chirurgiens ;

1 médecin accoucheur ;

2 chirurgiens oculistes ;

2 médecins résidents.

Il y a en plus un chirurgien dentiste et un anesthésiste.

La pharmacie très importante puisqu'elle fournit non seulement les médicaments destinés aux malades internes, mais aussi ceux prescrits aux malades externes pendant les consultations est confiée à un pharmacien. Les services rendus par le corps médical sont absolument gratuits, sauf en ce qui concerne le pharmacien occupé toute la journée à l'hôpital et les médecins résidents. Ce sont eux qui font le service journalier, ils ont les mêmes fonctions que nos internes en France. Ils sont au nombre de deux, et habitent l'hôpital. Quant aux

autres membres du corps médical, ils viennent comme en France passer leur visite journalière. Mais, chose qui me paraît excellente, et suivant la coutume des hôpitaux anglais, cette visite a lieu l'après-midi, tandis que chez nous elle a coutume de se passer vers huit heures du matin. En effet, chez nous, pour qu'à une pareille heure les salles puissent être balayées, nettoyées, prêtes à recevoir les médecins, il faut que les infirmiers aient, depuis longtemps déjà, bruyamment réveillé les malades qui, souvent, n'ont pas sommeillé pendant la nuit. Ce motif seul me paraît bien suffisant pour motiver une réforme complète dans les heures de visites médicales.

Indépendamment a lieu, tous les matins, comme en France, une consultation faite très régulièrement et qui est confiée à des médecins exclusivement chargés de ce service et distincts des médecins traitants de l'hôpital.

Les services médicaux sont absolument gratuits. Les places n'y sont point données au concours, comme cela se passe pour la plupart de nos établissements hospitaliers, mais confiées aux praticiens qui, par sympathie pour la France et par amour de la charité, veulent bien mettre à la disposition de nos malades leur science et leur temps.

Cela est assez naturel, répondra-t-on, de voir des médecins français donner leurs soins à leurs compatriotes. Mais parmi les médecins attachés à notre hôpital de Londres, le plus grand nombre est anglais. Il est en effet indispensable pour pratiquer la médecine en Angleterre d'y avoir fait ses études et d'être muni des

diplômes conférés dans ce pays. Certains de nos médecins sont fils de Français venus s'établir jadis en Angleterre, et établis eux-mêmes dans ce pays. Les autres sont absolument étrangers à nous. Leur dévouement envers la France est d'autant plus méritoire et admirable, si plein à la fois de zèle et de désintéressement.

Ces médecins sont, en général, d'éminents praticiens très connus à Londres, et appartenant, en même temps qu'à notre hôpital, à tel ou tel autre grand établissement charitable de Londres.

Tous les chirurgiens et médecins de l'hôpital forment un comité, qui est chargé de s'occuper de toutes les choses médicales, de l'hygiène et des soins généraux à donner aux malades. Ce comité se réunit toutes les fois que la nécessité en est.

En cas de vacance ou si la nécessité s'en présentait c'est le Comité médical qui propose au Comité d'administration, qui lui-même les nomme, les nouveaux médecins ou chirurgiens.

L'entente entre ces deux Comités distincts a été jusqu'ici parfaite à l'hôpital français, c'est ce qui explique la régularité parfaite de son fonctionnement.

Services rendus en 1901

Du 1er janvier au 31 décembre 1909, 6.681 malades ont été soignés à l'hôpital français, ils se divisent en 859 malades internes et 5.822 malades externes.

Ce grand nombre de malades ne comprend pas que des Français et les deux tableaux suivants montreront

les services rendus par notre petit hôpital non seulement aux Français, mais aussi aux nationaux de tous pays :

Services rendus en 1910

ÉTATS dont les sujets ont reçu des soins à l'hôpital français pendant l'année 1910	MALADES INTERNES		MALADES EXTERNES	
	Nombre de malades	Nombre de journées de séjour dans l'hôpital	Nombre de malades	Nombre de consultations qui leur ont été données
France et Colonies.	476	2.536	3.424	9.100
Italie	91	2.295	758	1.733
Suisse	78	1.952	479	1.293
Belgique	51	1.829	230	730
Royaume-Uni et Colonies . .	77	827	324	780
Allemagne.	33	322	215	524
Russie et Pologne	18	35	115	252
Espagne et Portugal	6	21	67	162
Hollande et Luxembourg . .	5	32	50	112
Autriche-Hongrie	6	41	70	285
Grèce	6	53	17	46
Turquie, Egypte, Syrie, Arménie.	5	40	21	73
Danemark.	»	»	4	12
Suède	»	»	7	24
Norvège	»	»	2	5
Roumanie et Bulgarie. . . .	2	15	21	52
Principauté de Monaco . . .	2	30	3	12
Etats-Unis d'Amérique . . .	2	18	3	7
Amérique du Sud et pays orient.	1	6	2	10
Totaux.....	859	16.052	5.822	15.216

L'hôpital en effet, tout en restant français de nom conserve le cachet cosmopolite qui lui a été donné par ses fondateurs et, bien qu'il reçoive les Français en grande majorité, il accorde des secours à tous les étrangers, quelle que soit leur nationalité et leur religion.

Depuis 1867, année de la fondation jusqu'au 31 décembre 1910, le nombre des admissions fut de 21.254 malades internes et 441.599 malades externes se répartissant comme suit par pays d'origine :

Services rendus de 1867 à 1909

ÉTATS Dont les sujets ont reçu des soins à l'hôpital français de Londres depuis sa fondation (1867) jusqu'au 31 décembre 1909	NOMBRE de maladies traitées dans l'hôpital	NOMBRE de consultat. données aux malades externes
France et colonies	12.328	213.278
Italie	2.166	51.779
Suisse	1.957	46.719
Belgique	1.595	33.939
Royaume-Uni et colonies	1.017	30.633
Allemagne	733	20.891
Russie et Pologne	489	21.591
Autriche-Hongrie	236	2.933
Hollande et Luxembourg	226	6.374
Espagne, Portugal	165	6.168
Grèce	81	1.877
Turquie, Egypte, Syrie, Arménie	85	1.951
Danemark	27	722
Suède	11	389
Norvège	9	324
Roumanie, Bulgarie, Serbie, Monténégro	40	1.005
Principauté de Monaco	2	142
Etats-Unis d'Amérique	29	362
Amérique du Sud	39	368
Perse, Chine, Japon, Siam	19	154
	21.254	441.599

Au point de vue médical les installations générales sont excellentes ; l'ordre et l'économie règnent partout et la moyenne du prix de la nourriture quotidienne n'atteint pas 1 fr. 25 par malade.

L'année 1910 marque d'ailleurs une amélioration à tous les points de vue. La statistique suivante comparée des deux dernières années nous le montre.

Malades internes

	En 1909	En 1910
1. Nombre de lits en usage.....	70	74
2. Nombre de lits occupés journellement.....	40 9/10	44
3. Nombre de malades à l'hôpital au commencement de l'année.....	60	30
4. Nombre de malades admis dans l'année.....	653	829
5. Nombre de malades à la fin de l'année.....	30	55
6. Moyenne de journées passées à l'hôpital par chaque malade.....	21 9/10	19 9/10
7. Coût moyen de chaque malade interne.....	£ s. d. 5 4 10	£ s. d. 4 18 7.70
8. Coût moyen par semaine de chaque malade interne.....	1 14 6	1 14 6.81
Total de la dépense, frais d'entretien et administration incombant aux malades internes.....	£3.581 9 10	£3.965 8 0

Malades externes

	En 1909	En 1910
1. Total des malades externes.....	5,062	5,822
2. Total de consultations.....	16,230	15,216
(*a*) Nombre de malades inscrits à nouveau au commencement de l'année.....	—	—
(*b*) Nombre de cas d'urgence et d'accidents compris dans le n° 1 ci-dessus.....	820	528
(*c*) Nombre de cas d'urgence et d'accidents compris dans le n° 2 ci-dessus.....	1,946	1,584
(*d*) Nombre de cas de maternité compris dans le n° 1 ci-dessus qui ont reçu des soins à domicile.....	—	—
(*e*) Nombre de cas de maternité compris dans le n° 2 ci-dessus qui ont reçu des soins à l'hôpital.	35	16
3. Moyenne approximative du coût de chaque malade externe.....	£ s. d. 0 2 3,50	£ s. d. 0 2 2,42
4. Moyenne approximative du coût de chaque consultation.....	0 0 8.56	0 0 10,10
Total approximatif de la dépense des malades externes.....	£ 579 16 1	£ 640 19 3

Situation Financière

Nous avons vu tout le chemin parcouru depuis le petit dispensaire fondé en 1861 par le Dr Vintras jusqu'à l'hôpital actuel de 70 lits dans lequel on a pu soigner en 1910, 5.822 malades externes et 829 malades internes.

Qu'on nous permette de rappeler le premier budget. Pendant la période d'une année du 1er avril 1861 au 1er avril 1862 les recettes s'étaient élevées à la somme de £ 135, 12 s., 6 d., (3.390 fr. 60) remises par 118 souscripteurs et donateurs. Le montant des dépenses était de £ 110, 9 s., 5 d.

Rapprochons de ce budget, celui de l'année 1910. La comparaison nous montrera mieux que tous les arguments le succès obtenu par cette œuvre de charité privée.

HOPITAL ET DISPENSAIRE FRANÇAIS

Compte de Gestion des Fonds de l'Année 1910

RECETTES GÉNÉRALES

A. — Recettes Ordinaires.

I. — Souscriptions annuelles et... II. — Donations.....	25.106 45	
III. — Troncs.....	421 25	
		25.527 70
IV. — Recettes à l'occasion du banquet annuel.		81.164 65
V. — Allocation du « King Edward's Hospital Fund ».....	5.000 »	
VI. — Allocation du « Metropolitan Hospital Fund ».....	8.505 20	
VII. — Allocation du « Metropolitan Hospital Saturday Fund »..	3.525 »	
		17.030 20
VIII. — Dividendes et intérêts.....	12.288 75	
IX. — Loyers.....	2.820 »	
X. — Remboursement d' « Income Tax ».....	926 65	
XI. — Intérêts sur Dépôts.....	278 30	
		16.313 70
XII. — Recettes diverses.....		
Total des Recettes Ordinaires.....		140.036 25

B. — Recettes Extraordinaires.

Allocations du Gouvernement Français prélevées sur les arrérages du capital légué en faveur de l'Hôpital Français par feu Monsieur Auchois (partie de 1909 et partie de 1910) ayant produit aux différents cours du jour de l'encaissement des traites.....	29.665 90	
Total des Recettes Extraordinaires.....		29.665 90
Total des Recettes Générales.....		169.702 15
		169.702 15

DÉPENSES GÉNÉRALES

A. Entretien.

I. — *Nourriture.*		
Y compris le vin ordinaire pour les malades et la bière pour le personnel.....	28.001 25	
II. — *Pharmacie et Chirurgie.*		
Médicaments, appareils de chirurgie, bandages, instruments, articles de pansement, stimulants et divers.....	12.224 15	
III. — *Frais domestiques.*		
Renouvellement et entretien du mobilier, literie, lingerie, ustensiles divers, blanchissage, chauffage, éclairage, nettoyage, eau, vêtements des domestiques et divers.....	23.125 »	
IV. — *Charges d'Etablissement.*		
Assurances diverses, entretien de l'ascenseur, réparations, nettoyage annuel, etc.....	3.316 65	

V. — *Salaires.*			
Frais de déplacement des médecins des malades externes, médecins résidents, anesthésiste, sœurs gardes-malades, pharmacien, architecte, masseur, employés, domestiques, barbier, etc.....	28.425 20		
VI — *Dépenses diverses.*			
Enterrements, livres et imprimés concernant les malades, abonnement au téléphone, frais de voyage des convalescents envoyés à Brighton, menus frais, etc.....	4.733 95		
Total des Dépenses d'Entretien.		99.826 20	
B. — Administration.			
I. — *Direction.*			
Traitement du secrétaire, imprimés, articles du bureau, rapport annuel, charges légales et divers.....	8.117 70		
II. — *Finance.*			
Banquet annuel, commission et frais d'appels.....	7.215 15		
Total des Dépenses d'Administr.		15.332 85	
Total des Dépenses d'Entretien et d'Administration.....			115.159 05
C. Taxes et Impôts.....			9.513 75
Total des Dépenses Ordinaires..			124.672 80

D. — Dépenses Extraordinaires.

Intérêts.....	22 50	
Remboursé à la Maison de Convalescence de Brighton le montant des frais d'entretien des convalescents étrangers en 1910.....	4.470 »	
Total des Dépenses Extraordin.		4.492 50
Total des Dépenses Générales...		129.165 30
Balance.....		40.536 85
		169.702 15

Car l'hôpital français est bien une œuvre privée. Elle est, comme nous l'avons déjà vu, supportée par des contributions volontaires ou par des dons. L'hôpital français de Londres n'est pas l'unique hôpital français à l'étranger. Nous avons par exemple un hôpital à Constantinople qui a été fondé par M. Paul Cambon, l'actuel ambassadeur de France à Londres, lorsqu'il remplissait les mêmes fonctions sur le Bosphore. Cet hôpital qui reçoit chaque année une allocation du gouvernement, a été bâti avec des fonds fournis par le gouvernement. Ici il n'en a pas été de même, c'est l'œuvre de plusieurs générations, c'est la petite fondation initiale du Dr Vintras qui s'est développée peu à peu par elle-même, grâce aux efforts de ses dirigeants. L'initiative privée seule s'en occupe. Certes, le gouvernement français s'est toujours montré généreux et l'ambassade de France s'est le plus souvent occupée de cette œuvre bien française. Le plus souvent, ai-je dit, car tous les ambassadeurs ne se sont pas intéressés de la même façon à l'hôpital français. MM. Waddington et de Courcel qui représen-

tèrent la France auprès de la cour de Saint-James y apportèrent toute leur sollicitude. Mais nous devons rendre un hommage spécial à M. Paul Cambon qui, dès son arrivée à Londres, s'intéressa tout particulièrement à l'hôpital français et usa toujours de sa grande influence en faveur de nos malheureux compatriotes.

L'hôpital français est donc supporté par des dons et des souscriptions volontaires. Il suit en cela la règle commune aux hôpitaux anglais. Ces souscriptions sont collectées par les membres du comité. Une donation de £ 25 (625 fr.) constitue un patron ou gouverneur à vie et une souscription annuelle de 2 guinées (52 fr. 50) constitue un gouverneur.

Tous les ans un grand banquet réunit tous les souscripteurs. On y lit publiquement les sommes recueillies en donnant le nom des généreux bienfaiteurs. C'est d'une excellente émulation pour tous : donateurs et collecteurs. Ce banquet annuel est d'ailleurs une vieille coutume anglaise et, comme on a pu le dire (un peu emphatiquement du reste), banquet est bien le nom consacré mais en réalité c'est plutôt une cérémonie sociale et quasi-religieuse sous la bannière de la charité.

Depuis les origines de l'hôpital, la liste des souscripteurs annuels est publiée. Nous remarquons parmi eux non seulement les principaux membres de la colonie française de Londres, les grands établissements de crédits ou de commerce de la métropole ; en un mot, tous les habitués de la charité française, mais aussi le nom d'un très grand nombre de citoyens anglais, le lord-maire et les dignitaires de la cité, tous les ambassadeurs

et ministres plénipotentiaires. Toutes les nations y sont représentées et la liste des souscripteurs ressemble à des pages qu'on aurait arrachées au livre d'or de la charité des cinq parties du monde. Parmi les gouvernements qui subventionnent l'hôpital figurent naturellement en tête ceux de Belgique et de Suisse dont les nationaux sont soignés à l'hôpital français. Nous remarquons aussi ceux d'Italie, de Chine, de Hollande, du Mexique, de l'Argentine, de Haïti, etc.

Dans le vestibule de l'hôpital sont fixées aux murs de grandes plaques de marbre avec les noms des donateurs et des patrons. La plaque des fondateurs est ainsi rédigée :

Fondateurs

S. M. la Reine Victoria

Gouvernement Français

Docteur Achille Vintras

le gouvernement italien | le gouvernement belge

le conseil fédéral suisse

la ville de Paris | la ville d'Anvers

la cité de Londres

le ministère des Affaires étrangères

le ministère de l'Intérieur

S. E. M. Waddington

Ambassadeur de France

Parmi les patrons :

Le prince de Galles ;

Le duc d'Edimbourg ;

Ambassade de France ;
Gouvernement italien ;
Gouvernement espagnol ;
L'impératrice des Français ;
Toutes les grandes sociétés ;
Sarah Bernhardt ;
Réjane ;
La Comédie-Française ;
Sir Wallace.

La liste des donateurs, des souscripteurs et des patrons montre bien le caractère éminemment universel, sans distinction d'opinions, de races et de confessions, de l'hôpital français.

La situation financière de l'hôpital français est maintenant considérable puisqu'elle s'élève à la somme de 169.702 francs de recettes. Voyons maintenant d'où provient cet argent.

Certes, les recettes à l'occasion du banquet annuel en représentent la plus grosse part (115.100 fr.). Mais l'hôpital tire des ressources d'une autre source. D'abord les gratifications qui lui sont accordées par la charité anglaise comme à tous les autres hôpitaux bâtis sur la terre britannique, enfin ses revenus.

Fonds pour les hôpitaux

Il existe en Angleterre trois sociétés, associations fondées dans le but de recueillir de l'argent qui est distribué ensuite aux différents hôpitaux privés suivant leurs besoins et les services rendus.

1° Le *London Hospital Saturday Fund* qui recueille surtout l'argent des travailleurs et des gens de classe moyenne.

2° Le *London Hospital Sunday Fund* qui, lui, recueille les sommes collectées à cette intention le dimanche dans les églises. Il s'y ajoute naturellement des donations personnelles.

3° *Le King Edward's Hospital Fund*, créé par le roi Edouard il y a une dizaine d'années et auquel coopèrent toute la noblesse, la haute société, la haute finance.

Ces trois fonds sont dirigés par des comités qui réclament chaque année de chaque hôpital des états détaillés au sujet du nombre des malades, des recettes, des dépenses, du prix de revient de chaque malade externe et interne. Ces états établis avec le plus grand soin permettent de comparer l'administration des divers hôpitaux. Les sommes distribuées varient suivant les services rendus. Plus l'administration est économe plus les allocations augmentent.

Jadis ces trois fonds différents réclamaient des états différents dans la forme mais semblables dans le résultat. Cette difficulté a été aplanie et les hôpitaux doivent fournir trois états semblables aux trois comités différents. C'est ce qu'appellent les Anglais :

The uniform system of Hospital accounts as revised and adopted by :

a) King Edward's Hospital Fund for London ;

b) The Metropolitan Hospital Sunday Fund ;

c) The Hospital Saturday Fund.

C'est donc un commencement de centralisation au milieu de ces établissements libres.

Chaque hôpital choisit parmi les membres de son comité un membre qui le représente et défende ses intérêts à chacun des différents comités de ces fonds. De même aussi le comité de chacun de ces fonds envoie un de ses membres le représenter et se rendre compte de l'administration. Nous voyons là encore un essai de contrôle et de centralisation.

L'hôpital n'a pas toujours reçu les allocations annuelles des fonds de charité réservées aux hôpitaux. Il lui a fallu prouver son existence, son importance, les services rendus pour être mis sur la liste des hôpitaux secourus. C'est seulement en 1876 que nous voyons pour la première fois la mention d'une allocation et bien minime alors.

L'allocation a d'ailleurs été en augmentant d'une façon régulière et continue. Elle a suivi les progrès et les agrandissements et par conséquent les services rendus par notre hôpital.

Revenus de l'Hôpital

Nous avons dit plus haut que l'hôpital français avait maintenant des revenus particuliers, une fortune assez considérable même. Voilà comment cette bonne fortune, c'est le cas de le dire, lui est arrivée.

Nous nous rappelons combien les débuts de l'hôpital furent modestes. Les fondateurs avaient la foi, rien ne les découragea, rien ne les rebuta. Leur dévouement

infatigable et entièrement désintéressé, leur éloquence persuasive, leur exemple admirable portèrent leurs fruits. On les soutint, on leur donna un appui matériel et moral et l'hôpital se trouva définitivement établi et en bonne voie. Seulement il se trouva bientôt trop petit et il ne disposait point de ressources suffisantes pour s'agrandir. Nouveaux efforts suivis, fort heureusement, de concours plus nombreux d'année en année. En 1878 on agrandit l'hôpital mais la colonie française augmente, le nombre des malades aussi. Comment faire? Pendant une dizaine d'années il est impossible de donner plus d'extension à cette œuvre que le gouvernement français a encouragée, reconnue et aidée le plus possible. On a vécu jusqu'ici des cotisations annuelles et nous arrivons ainsi en 1888. Le gouvernement accorde alors 100.000 francs pour permettre de construire le nouvel hôpital. C'est un commencement et l'on a confiance dans la charité des souscripteurs et dans le zèle des administrateurs. C'est alors que survient un événement extrêmement heureux pour l'hôpital, qui lui assure à tout jamais la prospérité.

En 1888 meurt à Paris un certain M. Auchois, qui lègue toute sa fortune au gouvernement français à condition de payer certaines sommes à des héritiers désignés dans son testament et de placer le reliquat de sa fortune en rente française 3 °/₀ et de servir cette rente à l'hôpital français de Londres pour couvrir les dépenses d'entretien des malades français reçus dans cette institution.

Ce fut M. Waddington qui annonça cette bonne nou-

velle au banquet de 1889. Cette fortune s'élevait à environ 2 millions.

Comment l'attention de M. Auchois fut-elle appelée sur l'hôpital français de Londres ? On ne l'a jamais su. Le nom n'a figuré ni sur les livres des visiteurs, ni sur les registres d'inscription des malades. Peut-être a-t-il visité l'hôpital sous un nom d'emprunt, peut-être en a-t-il entendu parler par les journaux ; toutes les suppositions sont permises.

Il paraîtrait cependant que M. et Mme Auchois vinrent en 1879 visiter notre institution et que ce fut à la suite de cette visite qu'ils conçurent l'idée de laisser leur fortune à l'hôpital français. Du reste ni le Dr Vintras, ni aucun des membres du Comité ne connaissaient personnellement M. Auchois.

L'avenir de l'hôpital était dès lors assuré à jamais, car sur les 125.000 francs nécessaires alors à l'entretien annuel du nouvel hôpital, il n'était plus utile dès lors de solliciter des souscripteurs que 75.000 francs, somme qui était déjà nécessaire dans l'ancien hôpital.

C'est le ministère des Affaires étrangères qui était chargé de transmettre, par l'intermédiaire de l'ambassade, les revenus du legs.

Mais les choses ne se passèrent pas aussi facilement. Les héritiers de M. Auchois firent un procès à l'hôpital en nullité de testament. Le Conseil d'Etat fut chargé de statuer. Ces héritiers étaient au nombre de cinq.

Au mois de juin 1890, il devint urgent, pour que l'hôpital puisse enfin être mis en possession des revenus du legs fait en sa faveur, d'éliminer les réclamants, en

les désintéressant avant la réunion du Conseil d'Etat, qui avait à accepter finalement le testament de M. Auchois. Dans ce but et d'un commun accord, le département des Affaires étrangères, l'ambassadeur de France et l'exécuteur testamentaire décidèrent, en dernier ressort, dans l'intérêt de l'hôpital français, d'offrir à chacun des héritiers directs une somme de 25.000 francs.

Cette offre fut acceptée, et quand, au mois d'août, le Conseil d'Etat se réunit pour prendre une décision, celui-ci ne trouvant plus d'opposition de la part des héritiers accepta définitivement le testament.

Les arrérages accumulés du legs Auchois jusqu'au 31 juillet 1890 s'élevèrent à environ la somme due aux héritiers.

Enfin le 1er juin 1893 toutes les formalités administratives relatives au legs Auchois sont terminées et le ministère des Affaires étrangères envoie à l'hôpital une somme de 140.060 fr. 74 représentant le solde des intérêts échus à la date du 19 mai 1893 du capital légué par M. Auchois. Cette somme est envoyée à titre de don dans l'intérêt des indigents français de Londres et son montant sera affecté à la reconstitution de l'immeuble dont une des salles portera le nom de salle Auchois.

Mais pour arriver à cet heureux résultat, il a fallu payer, au préalable, une somme de 20.000 francs aux héritiers de M. Auchois à titre gracieux comme transaction finale.

Il reste donc £ 4.733 13 s. 5 d. qui sont versés chez le banquier de l'hôpital.

Cette somme est immédiatement retirée du fonds ordi-

naire dans les comptes duquel elle ne devra pas paraître. La banque est priée d'ouvrir un nouveau compte à l'hôpital français sous le titre « Fonds de convalescence Auchois » dans lequel cette somme de £ 4.733 sera versée en dépôt.

Le Comité décidera ultérieurement comment seront employées les sommes versées au Fonds de convalescence Auchois dont il sera fait une comptabilité spéciale. Nous en reparlerons plus loin. Ils seront affectés à la maison de convalescence de Brighton, qui jouira des revenus de cette somme.

D'autre part, grâce aux revenus annuels du legs Auchois et aux souscriptions qui iront sans cesse en augmentant (115.000 francs en 1910) des économies pourront être faites, et des placements faits au nom de l'hôpital.

Nous sommes obligés ici d'ouvrir une parenthèse et d'expliquer ce que sont les trustees ou fidéicommissaires

Trustees ou fidéicommissaires

Nous voyons donc que l'hôpital français et les autres hôpitaux privés anglais sont des sociétés. Mais au point de vue financier de la loi anglaise, les banques ne reconnaissent pas ces collectivités, ni les comités placés à la tête de ces institutions. On est donc obligé de choisir parmi le comité des gens d'absolue confiance aux noms desquels toutes les opérations financières sont faites et qui sont naturellement responsables. Ce sont les *trustees ou fidéicommissaires*. Ce sont eux qui signent les chèques ; l'argent, les valeurs sont déposés en leurs noms.

à la banque qui ne connaît qu'eux seuls et non l'institution qu'ils représentent.

Les pouvoirs des trustees, de par la loi anglaise, sont si étendus que, si tous les trustees étaient d'accord, ils pourraient changer la destination de l'institution.

Nous lisons donc dans les statuts de l'hôpital français conformément à cette coutume anglaise :

Article 12 : Tous les biens meubles et immeubles appartenant à l'hôpital ainsi que tout ce qui est considéré comme sa propriété personnelle, tels que les souscriptions, les donations et les legs faits au bénéfice de l'Institution seront enregistrés au nom des fidéicommissaires (trustees) qui en feront une déclaration rédigée d'après l'acte des « biens de mainmorte ». Les fidéicommissaires ont pleins pouvoirs pour passer et signer tous actes et reçus nécessaires pour l'encaissement des legs faits à l'hôpital.

Les fonds et valeurs de l'hôpital français sont déposés à la banque d'Angleterre au nom des trustees, qui sont au nombre de 5 choisis parmi les membres du comité. Cette fonction gratuite, comme nous l'avons déjà dit, est d'absolue confiance et par cela même très honorifique.

Les valeurs déposées à la banque au nom des trustees sont vérifiées conformes au livre du trésorier par les chartered accountants, comptables assermentés. Mais, chose bizarre, la banque d'Angleterre, qui ne connaît que les trustees, propriétaires particuliers, n'autorise cette vérification que sur une permission officielle signée des trustees.

Le montant des dépenses pendant l'année 1910 a été de 124.672 fr. 80. Le nombre des malades externes de 5.822, celui des internes de 859.

Le coût approximatif de chaque externe a été de 2 s. 2 d. 42. La moyenne du coût de chaque consultation de 10 d. 10.

Pour les malades internes le coût moyen a été par semaine de £ 1 14 s. 7 d. 80. Ce qui fait 4 s. 1/2 par jour, dont 1 s. pour la nourriture, le reste pour les frais généraux.

Il faut la plus grande économie pour arriver à ce résultat dans une ville où la vie est aussi chère qu'à Londres.

Les salles de l'hôpital français portent chacune un nom qui les différencient les unes des autres. C'est d'ailleurs une coutume française de donner aux salles de nos établissements hospitaliers le nom d'un médecin connu ou d'un des bienfaiteurs de l'établissement. De même ici nous avons :

La salle Achille Vintras ;

La salle de S. M. Edouard VII ;

Salle Auchois ;

Salle du duc d'Aumale,

en souvenir des dons ou des services rendus à l'hôpital français. L'une des salles avec un lit unique porte le nom de *salle de la Comédie-Française*. La raison en est que la Comédie-Française, elle aussi, est bienfaitrice de l'hôpital français.

En 1886 l'illustre Compagnie était venue donner, avec le plus grand succès d'ailleurs, des représentations à

Londres. Elle donna au profit des œuvres de charité française une représentation de gala, à laquelle assistèrent d'ailleurs le prince et la princesse de Galles, et qui réussit merveilleusement.

Qu'on nous permette de transcrire fidèlement la minute du traité passé le 27 mai 1886 entre le Comité de l'hôpital français d'une part et M. Frédéric Febvre, sociétaire de la Comédie-Française, d'autre part. Cela nous expliquera pourquoi on a donné ce nom de la salle de la Comédie-Française :

« Entre le Comité de l'hôpital et dispensaire français à Londres, représenté par son Trésorier,

« D'une part ;

« Et M. Frédéric Febvre, sociétaire de la Comédie-Française, demeurant à Paris, et agissant en son nom personnel,

« D'autre part ;

« Moyennant la somme de 20 000 francs versée comptant en bonnes espèces par M. F. Febvre entre les mains du trésorier de l'hôpital et dispensaire français à Londres, qui le reconnaît et donne par le présent acte bonne et valable quittance à M. F. Febvre de ladite somme.

« Le Comité de l'hôpital et dispensaire français à Londres, s'engage à donner à perpétuité un lit qui sera toujours à la disposition des artistes lyriques et dramatiques de nationalité française résidant en Angleterre.

« Ce lit portera non seulement sur les registres de l'hôpital, mais encore sur une pancarte apparente les mots :

Lit de la Comédie-Française, *mai* 1886.

« Le Comité accepte la fondation de ce lit, bien que la somme versée ne représente pas la valeur réelle d'un lit à perpétuité, le Comité voulant par là s'associer à la bonne œuvre que M. F. Febvre a en vue et prouver sa reconnaissance aux artistes qui l'ont aidé si puissamment par le passé, comptant sur leur généreux concours dans l'avenir.

« M. Johnson, correspondant du journal *Le Figaro* demeurant à Londres 410, Fulham road, sera chargé de délivrer les lettres de recommandation aux artistes malades.

« Dans le cas où deux artistes se trouveraient dans la situation de réclamer la prise en possession du lit de la Comédie-Française, pour éviter toute contestation, la recommandation de M. Johnson sera donnée de préférence au plus âgé des deux, et si, sur ce point, il y avait encore conflit, à celui des deux faisant partie de l'Association des Artistes dramatiques. Les dits malades devront sous tous les rapports se conformer aux règlements de l'hôpital.

« En cas de décès, démission ou abstention pour toute autre cause de M. Johnson, l'exécution du présent traité est confiée à la haute bienveillance de M. l'Ambassadeur de France à Londres, qui, dès à présent, demeure dépositaire d'un double du présent acte avec tous pouvoirs pour en assurer l'exécution.

« Fait à Londres, le 27 mai 1886, en cinq originaux dont

l'un pour M. l'Ambassadeur de France, le deuxième pour M. Febvre, le troisième pour M. Johnson, le quatrième pour le Comité de l'hôpital et le cinquième pour la Comédie-Française à Paris. »

Suivent les signatures.

D'ailleurs les artistes, en général charitables, se sont toujours occupés de l'hôpital de Londres. Parmi les donateurs nous remarquons : Mesdames Sarah Bernhardt et Réjane.

Un lit de l'hôpital est même appelé lit Sarah Bernhardt.

C'est le Comité qui, en 1894, décide que non seulement le nom de M^me^ Sarah Bernhardt figurerait parmi les fondateurs mais qu'un des lits de l'hôpital porterait son nom en reconnaissance des services tout particuliers que, par son concours, elle a maintes fois rendus à l'Institution. Une plaque ainsi conçue :

LIT

DE

MADAME SARAH-BERNHARDT

Fondé en souvenir des fêtes données

en 1879 et en 1894 au profit de l'Hôpital

est placée au-dessus de ce lit.

Réjane avait participé à une fête donnée le 17 juillet 1894 aux « Grafton Galleries » avec le concours de Sarah Bernhardt. Le bénéfice net était de £ 385 qui furent versées au fonds de construction.

BANQUET ANNUEL

Comme nous venons de le voir, l'hôpital français, suivant en cela la coutume anglaise, est une œuvre privée soutenue par des souscriptions généreuses.

Chaque année les bienfaiteurs des différents hôpitaux se réunissent en un grand banquet présidé par un personnage de marque. On y lit les sommes obtenues, le nom des souscripteurs, des collecteurs. Et ce témoignage public flatte leur vanité, stimule leur émulation. Le résultat en est excellent. On y fait mention aussi des résultats obtenus, du nombre des malades soignés. Bref on y fait le résumé critique de l'année administrative qui vient de s'écouler.

L'hôpital français donc, a suivi les habitudes anglaises et tous les ans réunit ses souscripteurs. C'est l'ambassadeur de France qui préside ordinairement cette réunion, depuis 1876. D'ailleurs l'ambassade et l'hôpital ont toujours vécu en bons rapports. Certes, certains de nos ambassadeurs s'en sont tout spécialement occupés: M. de Courcel et surtout M. Paul Cambon qui toujours mit au service de notre œuvre charitable son influence et ses efforts.

Au début le banquet n'avait pour but que de recueillir des souscriptions suivant la mode anglaise. Peu à peu il devint le banquet de la colonie française et prit même une certaine importance politique. Il réunit les notabilités de la colonie française de Londres et prit un caractère vraiment national par la coopération que ses organisateurs se sont habitués de solliciter des représentants officiels de la France en Angleterre. Comme nous l'avons dit plus haut, l'ambassadeur de France a coutume de le présider, assisté de tout le personnel de l'ambassade. Le banquet sert de lien entre ceux qui représentent la France à l'étranger par leur travail et ceux qui la représentent comme puissance politique.

Bien que la politique soit, en principe, écartée d'une réunion dont le but se trouve aussi spécialement déterminé, les fluctuations politiques de la patrie n'en sont pas moins reflétées chaque année, et d'une façon assez précise, par l'attitude et les paroles du représentant du gouvernement. L'ambassadeur profite d'être au milieu de ses compatriotes pour parler un peu de politique intérieure. Les toasts ne sont pas toujours que des speechs de politesse, c'est un exposé de la situation intérieure et extérieure de la France.

Je sais bien que la Chambre de commerce française à Londres (fondée en 1887 seulement) donne elle aussi un banquet et que si l'ambassadeur avait des déclarations politiques à faire, il les ferait plutôt à ce banquet de la Chambre de commerce. Cependant avant 1887 le banquet de l'hôpital français était la seule occasion pour les Français résidant à Londres de se réunir officielle-

ment ; d'autre part, étant le plus vieux il reste le plus fréquenté, et l'ambassadeur y fit bien souvent des déclarations politiques importantes, y émit plus souvent encore des vœux pour un rapprochement entre les deux grandes nations de l'entente cordiale, alors que cette même entente existait seulement en rêve.

Depuis de longues années déjà le lord-maire assiste au banquet, entouré des shériffs et des aldermans.

C'est un hommage rendu non seulement à la France mais aussi à l'importance et aux services rendus par notre hôpital. Rappelons à ce propos le compliment que nous adressa, il y a peu d'années, le lord-maire dans son speech :

« J'éprouve une grande sympathie pour le but de cette réunion ; la part active que j'ai prise dans les opérations du « Sunday Fund » m'ayant convaincu qu'il n'y a pas à Londres une institution plus distinguée par l'économie de son administration et par l'efficacité de son service que ne l'est l'hôpital français. »

Les ambassadeurs de la plupart des puissances assistent eux aussi à cette manifestation de charité. Les paroles prononcées par les orateurs y prennent naturellement une importance toute spéciale.

Qu'on me permette ici de transcrire textuellement l'article suivant de *The Lancet* Saturday June 6, 1908, à l'occasion de la visite du président Fallières à Londres (1).

1. *The Lancet* est le plus répandu des journaux anglais de médecine.

THE FRENCH HOSPITAL AND THE ENTENTE

Few conditions could more aggravate the pains and perils of sickness than that they should be suffered among strangers in a foreign land; and few charities can have greater claims upon the benevolent than those which seek to surround such sufferers as completly as may be possible, with the accents of the tongue which takes them back to the days of their childhood and with innumerables « petits soins » which may reable memories of home. The hospitals which have been established for the treatment of the members of the foreign nationalities have always seemed to us to be eminenkly worthy of the support, not only of the members of those nationalities, who may be settled amongst us, but also of our own people; and the President of the french Republic could have done nothing more worthy of his high station, or of the great nation which he presents, than to withdraw himself for a time from the honours and festivities with which he has been received and to devote the leisure thus obtained to a visit to the French hospital in Shaftesbury avenue and to

the practical display of his sympathies with the humbles of the population under his rule. It is pleasant to read in the reports of his visit that during its course « laughter sometimes rippled through the wards » and there, can be little doubt that sister superior Celine was justified in the expectation, which the espressed that his coming would be better than medicine for many of those under her case. The patients moreover, would be rejoiced at the official recognition of her long and faithful services by the cross of merit with which the President Loubet personaly decorated her, as well as by decorations conferred on some of the officials of the institution and there can be no doubt that the day and the event will be long remembered as things of mark in the history of the institution. President Loubet, when he was in London, five years ago, paid a similar visit ; but the steady subsequent growth of friendship between the two nations has added greatly to the importance of the presidential action in English eyes ; and we cannot but hope that it will also add to the substantial recognition of the french hospital as a charity eminently deserving our good wishes and our efforts to give effect to them. The histories of medicine and of surgery owe much to France, and we can make no more graceful recognition of our debt to her than by provision that those of her children who are sick and suffering in our midst shall be surrounded with such care as may best promote their recovery.

The french hospital, like many other excellent institution, has grown to its present estate from small begin-

nings. It was in the first instance established as a dispensary by the late Dr Vintras, a highly respected member of the french colony in London ; and in 1867, after six years of eminently useful work, its doors were opened as a hospital with a modest equipment of 16 beds, increased in the following year to double that member by the absorption of an adjoining house. The demands upon its space continuing to increase, the french colony in London set themselves energetically to work to establish an institution worthy of their nationality, with the result that the present hospital was built and was opened in 1890 by the ambassador M. Waddington. Since then two adjacent houses have been added, one as a home for the nurses and the other as an infirmary for cases of pulmonary tuberculosis, so as to keep them from mixing with other classes of patients ; and the total number of beds now amounts to 74. The management justly prides itself upon the econonomy of management in respect of which the french may fairly claim to offer an example to all other nations, and it is announced that the absolute cost of food for the patients amounts only to about one shilling (1 fr. 25) per head per day. Nor is the economy obtained by any sacrifice of things still more essential for the management quotes from the report made te the king Edward VII's fund by the visitors, sir Trewor Lawrence and the late M. Macnamara, a passage in which they « desire to espress their admiration of the organisation, and of the order which reigns throughout». They further declared the hospital to be a model of

what an institution of the kind ought to be and to leave nothing to be desired. It still failed, nevertheless, in meeting two urgents demands, a place of recovery for convalescents and a home for aged people who were no longer able entirely to maintain themselves ; and in these respects it was rendered complete by the establishment and subsequent enlargement of the affiliated institution at Brighton, now containing 60 beds for convalescents and for aged, beds with which the names of M. Paul Cambon, the ambassador and of M. et Mrs Rüffer are permanently associated. The french government, too, justly mindful of the claims of those of its subjects who were assisting to maintain the commercial and industrial intercourse with England, to which both nations owe so much has from the first been a munificent contributor to the cost of erecting the necessary buildings.

Few events in history, we think, are likely to act more beneficially or to exercise a more powerful influence in the direction of peace and civilisation than the friendship between France and this country, which is now a happily established fact and which restores the two nations to their proper places in relations to each other. The contemporaries of Nelson and of Wellington were full of an animosity towards France which has long passed away and which it is only worth while to recall in order to point out its completely artificial and accidental character. The wars, by which it was fed, were not so much wars against France as against a striving for universal empire on the fact of Napoléon —

a strife in which a gallant nation had suffered itself to be led away from its better and earlier traditions by dreams of so called « glory ». We shall not estimate correctly the events thus arising or appreciate their really transitory character unless we remember how the soldiers of Elizabeth and of Henri III fought side by side against the somewhat similar dreams of Empire of Philip of Spain and how completely France in those days had been at once with us in the defence of civil and religions liberty against a despotism. She fought against us in the days of William III and of Anne, but the struggle was of the same character as that with Napoleon, and England opposed the ambition of Louis XIV as stremously as the afterwards opposed that of the Empire. The true position of France in Europa is so great and her influence when rightly used, must be so enormous that those who have striven to restrain this power and influence within their natural bounds should be regarded as her friends rather than as her enemies, and as having contributed to the consolidation of her empire rather than to any curtailment of her legitimate ambitions. At the present time, if indue ambition is te be feared on the part of any country, it is certainly not in France that it must be though, and we have every reason to expect that our friendship with her and her allies may exert a potent influence in retraining it, if it should exist, within those legitimate spheres of operation which are provided by the victories of peace, by the rivalties of inventors, by the efforts of the wise to bring about the increase and the diffusion of Knowledge. The visit of the

President of the Republic to this country has set the seal of his authority upon the growing friendship of two great nations, and his visit to the French hospital was a fitting testimony of the care which in these enlightened days it so well beseems the great to extend towards the lowly. The english hospital in Paris and the french hospital amongst ourselves should afford to the benevolent of both countries additional opportunities of fostering relations by which both have much to gain and which to both are likely to be « twice blessed ».

L'HOPITAL FRANÇAIS ET L'ENTENTE CORDIALE

Rien ne peut plus aggraver les douleurs et les périls de la maladie que le simple fait d'être malade au milieu d'étrangers, dans un pays étranger et nulle charité n'est plus méritoire que celle qui consiste à faire entendre à ces malheureux les accents de leur langue maternelle (ce qui leur rappelle les joies de leur enfance) et à leur donner ces innombrables « petits soins » qui leur rappellent leur maison.

Les hôpitaux, qui ont été établi pour soigner les membres des nationalités étrangères, nous ont toujours paru au dernier point dignes d'être supportés non seulement par les membres de ces nationalités qui sont établis parmi nous, mais aussi par nos concitoyens. Le Président de la République ne pouvait rien faire de mieux pour sa haute situation et pour le peuple qu'il représente que d'abandonner pour quelque temps les honneurs et les fêtes qui l'ont reçu ici, de vouer ses loisirs à une visite à l'hôpital français de Shaftesbury avenue et de montrer ainsi pratiquement ses sympathies pour

la plus humble classe de la population qu'il préside. Il est agréable de lire dans le rapport de cette visite que, pendant celle-ci, « des rires éclataient à travers les salles » ; et la sœur supérieure Céline avait bien raison de dire au Président que « sa visite serait pour beaucoup de malades bien meilleure que les médicaments ». Les malades d'ailleurs joindront leur reconnaissance à la reconnaissance officielle des longs et fidèles services rendus par sœur Céline, services récompensés par la croix de mérite dont le Président personnellement la décora. Ils applaudiront aussi aux décorations conférées à certains des membres de cette institution et, sans aucun doute, ce jour et cet événement seront longtemps rappelés comme une des choses de marque dans l'histoire de l'Institution.

Le président Loubet, quand il vint à Londres il y a cinq ans, fit une semblable visite. Mais la situation provoquée par l'amitié grandissante entre les deux nations a ajouté une grande importance à l'acte du Président aux yeux des Anglais, et nous ne pouvons qu'espérer que cela servira aussi à augmenter la reconnaissance, d'une façon efficace, de l'hôpital français comme une charité méritant éminemment nos souhaits et nos efforts pour rendre ceux-ci efficaces.

L'histoire de la médecine et de la chirurgie doivent beaucoup à la France et nous ne pourrons rien faire de mieux, pour reconnaître, de bonne grâce, notre dette envers elle, que de veiller à ce que ceux de ses enfants qui sont malades parmi nous, soient entourés de tous les soins qui peuvent leur rendre la santé.

L'hôpital français, comme beaucoup d'autres excellentes institutions a atteint sa situation présente, en sortant de débuts très modestes. L'origine fut une dispensaire établi par feu le docteur Vintras, un membre très respecté de la colonie française de Londres et, en 1847, après six années d'un travail très utile les portes de l'hôpital étaient ouvertes avec un modeste équipement de 16 lits, doublé l'année suivante par l'adjonction d'une maison voisine. Les demandes d'entrée continuant à augmenter, la colonie française de Londres travailla énergiquement à établir une institution digne de leur nationalité, et le résultat fut que le présent hôpital fut bâti et ouvert en 1890 par l'ambassadeur, M. Waddington. Depuis lors deux maisons adjacentes ont été acquises, l'une comme maison pour les gardes-malades et l'autre comme infirmerie pour les cas de tuberculose pulmonaire, de façon à les isoler des autres malades.

Le nombre des lits atteint 74. La direction est, à juste titre, fière de son écononice, qui permet à l'hôpital français d'offrir un exemple à toutes les autres nations. Il est prouvé que le coût total de nourriture pour les malades atteint seulement la somme de 1 schilling (1 fr. 25) par tête et par jour.

Cette économie n'est nullement obtenue en supprimant les choses essentielles, et la direction cite un passage du rapport fait au Comité du « King Edward VII Funds » par les visiteurs sir Trevor Lawrence et Mr. Macnamara, passage dans lequel ils « désirent exprimer leur admiration pour l'organisation et l'ordre qui règnent partout dans l'hôpital ». Ils déclarent en outre que l'hôpital est

un modèle de ce qu'une institution de ce genre doit être et qu'il ne laisse rien à désirer. Une chose manquait : un lieu où les convalescents puissent terminer leur guérison et un « home » pour les gens âgés qui ne sont plus en état de se nourrir eux-mêmes. Ces deux désirs furent réalisés par l'établissement et l'agrandissement subséquent de l'institution de Brighton, qui contient maintenant 60 lits pour les convalescents et les vieillards, lits auxquels les noms de M. Paul Cambon, l'ambassadeur, et de M. et Mme Rüfer sont pour toujours liés.

Le gouvernement français aussi, justement soucieux des demandes de ceux de ses sujets qui s'occupent à maintenir les rapports industriels et commerciaux avec l'Angleterre, rapports auxquels les deux nations doivent tant, le gouvernement, dis-je, à été, dès le début un généreux donateur dans le coût de l'érection de ces bâtiments si nécessaires.

Peu d'événements dans l'histoire, pensons-nous, sont capables d'agir avec plus de résultat, ou d'exercer une influence plus grande dans la voie de la paix et de la civilisation que l'amitié entre la France et notre pays, amitié qui est heureusement un fait accompli maintenant et qui rend aux deux nations leur place exacte l'une envers l'autre. Les contemporains de Nelson et Wellington étaient, envers la France, pleins d'une animosité qui a été longue à se passer et qui vaut la peine d'être rappelée pour montrer son caractère complètement artificiel et accidentel. Ces guerres n'étaient pas tant dirigées contre la France que contre l'essai d'em-

pire universel tenté par Napoléon — essai par lequel une noble nation a été laissée amoindrie et éloignée de ses traditions de toujours par les rêves de ce qu'on appelle « la gloire ». Nous ne jugerions pas aux exactitudes les événements de cette époque, nous n'apprécierions pas leur caractère réellement transitoire si nous ne nous souvenions pas que les soldats d'Elisabeth et d'Henri IV combattirent côte à côte contre les rêves semblables d'empire universel de Philippe d'Espagne et que la France, alors, fut complètement et de suite à nos côtés dans cette lutte des libertés civiles et religieuses contre le despotisme.

Elle combattit contre nous au temps de Guillaume IV et d'Anne ; mais la lutte avait le même caractère que celle contre Napoléon, et l'Angleterre s'opposa à l'ambition de Louis XIV aussi énergiquement qu'elle s'opposa à celle de l'empire. La vraie position de la France en Europe est si grande et son influence, quand elle en use bien, doit être si énorme que ceux qui ont essayé de retenir ce pouvoir et cette influence dans leurs limites naturelles peuvent être regardés comme ses amis plutôt que comme ses ennemis, amis ayant contribué à la consolidation de son empire plutôt qu'à la diminution de ses ambitions légitimes. Au temps présent, si quelqu'un a l'injuste ambition d'être craint partout et en tous lieux, ce n'est pas certainement à la France que nous devons penser et nous avons toutes les raisons d'espérer que notre amitié avec elle et ses alliés exercera une grande influence en maintenant cette ambition, si elle existe, dans les sphères légitimes d'opération qui lui sont four-

nies par les victoires de la paix, les rivalités des inventeurs, les efforts faits par le sage pour l'augmentation et la diffusion du savoir. La visite du Président de la République à notre pays a scellé de toute son autorité l'amitié naissante des deux grandes nations et sa visite à l'hôpital français est un juste témoignage de la sollicitude que dans les jours de joie les grands ont pour les humbles. L'hôpital anglais de Paris et l'hôpital français de Londres procureront à la charité des deux pays des occasions nouvelles d'avoir entre elles de tendres relations par lesquelles les deux pays ont tout à gagner et qui probablement les feront toutes deux « deux fois bénies ».

Tout ceci nous montre la grande importance prise par notre œuvre, non seulement au simple point de vue hospitalier, mais aussi dans l'évolution de l'entente cordiale. C'est un résultat auquel n'a sans doute pas pensé le fondateur, mais qui cependant a fait ses preuves. L'hôpital français a donc servi dans le rapprochement entre les deux nations. C'était au banquet qu'avaient l'occasion de se réunir, au temps des situations difficiles, le représentant de la France et les autorités anglaises. On a commencé à se connaître, à s'apprécieret l'on émettait des vœux d'amitié réciproque à une époque où la mode n'y était point encore. L'hôpital a donc bien servi l'entente cordiale.

Les résultats obtenus chaque année par l'hôpital français nous prouvent sa vitalité et nous expliquent la grande considération dont il jouit à Londres. Nul Fran-

çais de marque, quelle que soit son opinion, ne viendrait à Londres, sans payer à l'hôpital le tribut de toute reconnaissance française en lui rendant visite. Les présidents de la République ne pouvaient se dérober à cette règle commune et lors de leurs voyages à Londres en 1904 et 1908 MM. Loubet et Fallières ne manquèrent point de donner à l'hôpital français ce témoignage de la reconnaissance officielle des services rendus.

D'autre part la reine Victoria fut une des premières bienfaitrices de l'hôpital. Le prince de Galles et le duc d'Edimbonrg avaient accepté le titre de patrons de l'hôpital. Le roi Edouard consentit à conserver ce titre du prince de Galles et continua son patronage de l'œuvre de bienfaisance française. Le roi actuel George V, à son tour, n'a pas voulu se dérober à cette preuve de sympathie française et continue à accorder son haut parrainage (26 juillet 1910).

Certaines critiques ont été faites à l'hôpital français. On lui a reproché, avant toute chose, son emplacement central certes, mais au milieu d'un quartier extrêmement populeux, pauvre, et par là-même malsain. Nous avons déjà répondu à cette critique fondée il est vrai, mais inévitable.

En effet, pour avoir un terrain, meilleur au point de vue de l'hygiène, mieux aéré, plus excentrique il fallait le choisir dans la banlieue de Londres. Un véritable voyage (c'est le mot) eût été nécessaire pour s'y rendre. Or les gens qui fréquentent dans notre hôpital sont des

travailleurs, dont les loisirs sont comptés. Ils n'auraient eu guère le temps d'aller aux consultations.

L'autre grande critique est que l'hôpital n'est pas bâti suivant les règles modernes appliquées maintenant dans la construction des établissements hospitaliers. Il comprend un seul bâtiment à plusieurs étages et non des pavillons séparés, au milieu de jardins ombreux et larges. Notre réfutation à la critique précédente nous servira encore d'argument à celle-ci, car ces deux critiques se confondent en une seule.

Il était en effet impossible de trouver en pleine ville un terrain suffisamment grand pour y bâtir plusieurs pavillons. Dans ce cas il aurait fallu, là encore, émigrer vers la périphérie et s'éloigner du quartier si commode où l'on était établi. D'ailleurs les tuberculeux sont bien isolés ; les maladies contagieuses ne sont point soignées à l'hôpital mais évacuées aussitôt sur les hôpitaux spéciaux affectés à cet effet et cela sans aucune demande de rétribution de la part de ces fondations purement anglaises ; enfin les convalescents, comme nous le verrons plus loin, ne restent point à l'hôpital mais sont envoyés au bord de la mer pour y achever leur guérison dans les meilleures conditions possibles.

Deux autres critiques, bien légères celles-là, peuvent encore être faites. D'abord l'hôpital ne se charge point des radiographies. Les radiographies sont faites par un médecin spécialiste dans sa maison particulière. L'hôpital lui paie naturellement, pour chaque cas envoyé, un prix raisonnable. Cette organisation dans le cas d'un hôpital de la grandeur du nôtre, revient à meilleur

compte qu'une installation complète nécessitant un service spécial.

L'hôpital enfin ne possède point de laboratoire muni de perfectionnements modernes, si utile et si employé de nos jours. Il ne faut cependant point supposer que les malades peuvent en souffrir et que les examens bactériologiques ou les expériences nécessaires ne sont point faites.

Les recherches et les examens sont faits gratuitement par « The Royal Institute of Public Health » depuis 1906, grâce à l'intervention du lord-maire qui s'entremet de tout son pouvoir pour obtenir cette chose si importante aux malades. Voici les lettres que recevait en 1906 le secrétaire de l'hôpital français :

Première lettre

London, 27 th. november 1906.

Dear Mr. Pondepeyre,

By the enclosed, which I forward to you, you will see that I have endeavoured to give some effect to the interest I feel in your hospital.

I shall be very glad if we can thus be of service to an Institution, which, during my Majoralty, I had many opportunities of seing the good work done by it.

With kind regards, I am yours very faithfully.

Signé : William K. Smith.

Deuxième lettre

The Royal Institute of Public Health.

Patron :

His most excellent Majesty King Edward VII.

Russell square.

London, 26 th. november 1906.

Dear sir,

I am directed by the Council to inform you that they have had under consideration a proposal of the principal,professor William-K. Smith,that the Institute should undertake gratuitously for the french hospital such bacteriogical and cheminal examinations as may be required for your Institution.

The council will be pleased to arrange for such work being undertaken, if the suggestion meets with the approval of your committee and medical staff, as they are anxious the resources of the Institute should te avalaible for Institutions like your own situated in the borough of Holborn. I am, dear sir yours faithfully.

Signé : James Cauthie,
Hon. Secretary.

Cher Monsieur Pondepeyre,

Par la lettre ci-jointe, que je vous transmets, vous verrez que je me suis efforcé de prouver l'intérêt que je porte à votre hôpital.

Je serai très heureux si nous pouvons ainsi être de

quelque service à votre institution. J'ai eu maintes occasions, pendant le temps où je fus maire, de constater le bon travail accompli par elle.

Avec ma haute considération, je suis votre très fidèle.

Signé : W. Smith.

Royal Institut de santé publique.

Patron :

Son excellente Majesté le roi Edouard VII.

Russell square.

Londres, le 26 novembre 1906.

Cher Monsieur,

Je suis chargé par le Conseil de vous informer qu'il a pris en considération une proposition du professeur W. Smith, proposition par laquelle l'Institut se chargerait gratuitement de tous les examens bactériologiques et chimiques que vous demandriez pour votre institution.

Le Conseil sera heureux d'entreprendre cela, si le projet reçoit l'approbation de votre Comité et de votre Corps médical. Le Conseil désire aussi que les ressources de l'Institut soient profitables à une Institution comme la vôtre située dans la commune d'Holborn. Je suis, monsieur, votre sincère.

Signé : James Cauthie,
Hon. Secretary.

D'ailleurs dès que ses ressources le lui permettront le Comité de l'hôpital a l'intention de créer un laboratoire. Ce n'est plus qu'une affaire de temps.

Vue de la maison de convalescence de Brighton. Annexe de l'Hôpital Français de Londres.

MAISON DE CONVALESCENCE DE BRIGHTON

Les fondateurs de l'hôpital français et particulièrement le Dr Vintras malgré le succès obtenu dans la réalisation de leur œuvre, malgré le bon fonctionnement et l'existence désormais assurée de leur hôpital ne considéraient point leur tâche comme terminée.

A leur avis, il ne suffisait point de soigner des malades dans un hôpital et de leur donner pendant leur maladie tout le luxe d'un confortable qu'ils n'auraient jamais pu avoir chez eux. Ils considéraient presque comme inhumain, de les jeter, du soir au matin sur le pavé d'une grande ville, sans argent, sans amis et trop faibles encore pour trouver du travail.

C'est à eux que quelques jours passés soit à la campagne, soit au bord de la mer, rendraient le courage et la force pour recommencer la lutte pour la vie. Et ceux-là sont des jeunes, capables d'oublier vite leurs maladies, les médecins et l'hôpital. Mais il y a une autre classe de malheureux dont il fallait assurer le bonheur, ce sont les pauvres vieillards français résidant en Angleterre qui, atteints par l'âge et le malheur, ne sont plus en état de gagner leur existence. Tel est le but que l'on

doit désormais tâcher d'atteindre, et c'est à la fondation d'une maison de convalescence que vont tendre tous les efforts d'une inlassable persévérance.

C'est ainsi que fut fondée, en 1894, par le Comité de l'hôpital français, la maison de convalescence et de retraite pour les vieillards à Brighton, au bord de la mer.

La maison était fondée en principe, manquait seulement l'argent pour acheter un terrain et commencer les constructions.

L'ambassadeur de France à Londres (1894) était à cette époque M. le baron de Courcel. Il fut mis au courant des intentions du Comité d'étendre la sphère bienfaisante de l'hôpital et voulut bien encourager cette initiative en promettant son appui personnel, concours puissant qui fut infiniment précieux. Grâce à la puissante influence et aux instances pressantes de notre ambassadeur le gouvernement français fit, en 1894, une donation de 100.000 francs prélevés sur les fonds du pari mutuel. D'autres généreuses et importantes donations suivirent: (M. Robert Lebaudy, 25.000 francs; la baronne Hirsch, 25.000 francs; un anonyme, 25.000 fr.) On achète alors un vaste terrain en bordure de la mer à Brighton et le baron de Courcel, le 5 octobre 1895, posait solennellement la première pierre de la maison de convalescence française.

Trois ans plus tard, le 8 octobre 1898, avant son départ de Londres, il en faisait l'inauguration.

Le terrain fut payé	65.882 fr. 70.
Les frais de constructions s'élevèrent à	212.722 fr.
Le mobilier à	25.000 fr.

On avait en caisse seulement les 175.000 francs mentionnés plus haut. Nous étions encore loin du compte. Mais heureusement le successeur du baron de Courcelles, l'ambassadeur actuel de France à Londres avait, dès son arrivée en Angleterre, manifesté le plus grand intérêt pour les Institutions charitables françaises et après avoir longuement visité l'hôpital français avait voulu connaître la maison de convalescence de Brighton dans tous ses détails. Très peu de temps après son installation à Londres, le 16 décembre 1898, il fit sa première visite à notre maison de Brighton et déclarait au banquet annuel de l'hôpital, le 7 mai 1899 :

« J'ai visité récemment et admiré cette élégante maison, qui peut être considérée comme un modèle d'établissement de ce genre et qui offre à ses hôtes toutes les ressources du confort, de l'hygiène et tous les raffinements du progrès le plus moderne. »

Sa sollicitude ne s'est pas manifestée seulement par des paroles et grâce à son intervention en 1902 le gouvernement français prélevait sur les fonds du pari mutuel une nouvelle donation de 100.000 francs.

D'autre part notre ambassadeur avait été, en 1902, le promoteur de fêtes de charité aux profits des œuvres françaises de Londres. Grâce à la popularité de sa personnalité et au zèle infatigable qu'il déploya au profit de la charité, ces fêtes avaient eu le plus grand succès, succès tangible sous les espèces sonnantes et trébuchantes de £ 15.500 (387.500 fr.). 1.000 livres (25.000 fr.) furent attribués au Convalescent Home et au 31 décembre 1902 l'état financier du fonds de construction se soldait ainsi :

FONDS DE CONSTRUCTION

État financier au 31 décembre 1902

CAPITAL

Donations précédentes.		191.103 55
Donations en 1902 : gouvernement français. . .		199.245 70
Somme prélevée sur le produit des fêtes de charité françaises.		25.000 »
Donations spéciales faites à l'ambassadeur par la maison de convalescence		2.555 40
X.		2.500 »
Emprunt au Comptoir national d'Escompte de Paris (agence de Londres).		15.512 50
		335.917 15
Achat de terrain.		65.882 70
Pose de la première pierre		3.656 30
Construction :		
Compte des entrepreneurs. . . .	194.816 45	
Architectes.	3.750 »	
Grilles d'entourage et clôture. . .	10.293 80	
Trottoirs et autres travaux extérieurs exigés par la municipalité . . .	1.449 85	
Jardins, allées sablées, arbustes, etc.	2.412 60	
		212.722 70
Mobilier de la maison.		25.000 »
Installation de l'électricité, de fourneaux à gaz, d'une buanderie		4.089 90
Intérêts sur emprunts.		24.565 55
		335.917 15

La seule dette existant encore était l'emprunt fait au Comptoir d'Escompte, emprunt de 15.512 fr. 50. C'était bien peu de chose en comparaison des sommes énormes déjà obtenues et dépensées ; et puis, comme disait alors le Dr Vintras, « cela ne nous est pas mauvais d'être toujours un peu endetté, cela nous stimule ».

Nous avons vu que M. Cambon avait envoyé £ 1.000 (25.000 fr.) au Convalescent Home de Brighton. Il ne se contente pas de cette générosité, il attribue, toujours sur le montant des recettes des fêtes données en 1902 à l'ambassade de France, une somme de 41.000 francs qui lui permettra d'éteindre sa dette et même d'avoir quelque argent devant lui.

Telle était donc la situation le 31 décembre 1902 et il semble bien que les fondateurs, une fois cette dernière dette éteinte, pourront jeter un regard satisfait en arrière, sur leur œuvre accomplie et se reposer enfin.

Il n'en sera rien.

Le Dr Vintras, qui avait toujours vu ses efforts couronnés de succès, se trouvant en présence d'un actif demanda et obtint de M. Cambon l'autorisation d'employer ces fonds inactifs à la construction d'un aile que l'on ajouterait à la maison de convalescence. Un don de 25.000 francs d'une généreuse personne qui désire conserver l'anonymat, facilita largement la réalisation de ce projet. La première pierre fut posée le 13 janvier 1905. Le Dr Vintras n'était malheureusement pas présent à cette cérémonie, il venait de mourir le 14 novembre 1904.

L'inauguration en eut lieu le 25 mai 1906 en présence

de l'ambassadeur, qui accepta de donner son nom à ce nouveau bâtiment. Le pavillon « Paul Cambon » se compose de trois étages comme le bâtiment principal. Les frais d'érection s'élevèrent à environ £ 2.500.

Lors de cette inauguration une nouvelle et importante addition au Convalescent Home venait juste d'être commencée. Le nouveau pavillon qui fait maintenant le pendant au pavillon Paul Cambon, complète très heureusement la maison de convalescence. Il est dû à la générosité de M. Ernest Rüffer, président honoraire du Comité de l'hôpital français, qui l'a fait construire en souvenir de ses parents. Il porte naturellement leur nom et est intitulé: Pavillon Alphonse et Caroline Rüffer.

Il mérite bien son nom de Rüffer, car il fut en outre meublé en entier par d'autres membres de cette famille.

Les frais de construction s'élevèrent à £ 2.500 environ et l'inauguration eut lieu le 10 mai 1907.

La maison de convalescence française de Brighton ainsi terminée, pouvait sans aucun effort mener une vie calme et sans souci. Elle n'avait aucune dette.

Telle est l'histoire de son érection, il ne nous reste plus maintenant qu'à voir rapidement ses moyens d'existence, son administration, les services qu'elle rend et a rendus.

Aspect extérieur et disposition intérieure
Administration
Situation financière

La maison de convalescence française, annexe de l'hôpital français de Londres, est donc située à Brighton,

sur le bord de la mer, au milieu d'un vaste jardin avec des pelouses vertes qui ne s'arrêtent qu'aux quais ; plus loin, c'est la mer.

Ce qui frappe dès l'abord, c'est l'ampleur et l'élégance de la construction. Elle est bâtie en brique, élevée sur trois étages, percée de larges baies et comprend un corps principal (bâtiment d'origine) flanqué de chaque côté des deux pavillons Cambon et Rüffer. Je laisse la parole à un correspondant du *Times*, le grand journal londonien qui écrivait les lignes suivantes dans les colonnes de son journal, après une visite qu'il fit en 1907 à l'annexe de Brighton :

« J'ai déjà vu des maisons de retraites, je n'en connais pas qui soient mieux disposées, plus confortables, où les conditions sanitaires soient mieux observées et dont la tenue soit pareillement exemplaire. Des couloirs larges et pavés de mosaïque, à mi-hauteur des murs un revètement de carreaux de faïence, des dortoirs nombreux qui contiennent chacun un petit nombre de pensionnaires, dans chacun d'eux des lavabos avec eau chaude et eau froide, des lits coquets avec des couvre-pieds de bon goût ; partout des doubles fenêtres, des salles de bain ; au rez-de-chaussée la salle à manger, la cuisine un fumoir, une bibliothèque, un salon de travail, de lecture ou de jeu pour les femmes, un autre pour les hommes, un petit atelier de menuiserie pour les pensionnaires qui veulent se distraire. Au rez-de-chaussée, une chapelle exiguë où chacun est libre de se rendre ou de n'y point aller.

« Rien ici qui ressemble à un hôpital ou à une maison,

charitable, bien que cette maison soit, sans exception aucune, entièrement gratuite. Rien qui rappelle une règle ou une discipline. Nul placard, nulle ordonnance ne sont affichés aux murs. La seule inscription que j'y relève est un pieux tableau où sont gravés les noms des bienfaiteurs de l'œuvre. En tête le roi Edouard VII, le baron de Courcel, la baronne de Hirsch, MM. Lebaudy, Rüffer, etc. C'est de la gaieté et de la joie qui circulent à travers ces corridors clairs et ces salles aérées. Aux malheureux qui viennent ici on s'ingénie à fournir des raisons de vivre. »

La maison de convalescence contient en tout 60 lits de convalescents et vieillards. On a ménagé certaines chambres ou dortoirs à deux lits (cubicles) où sont reçus de vieux couples que l'on ne veut point séparer après une longue vie commune. Ils peuvent ainsi continuer leurs habitudes et se croire encore à leur foyer. N'est-ce point une idée touchante ?

Administration

Elle se réduit à sa plus simple expression. Nous ne devons pas oublier que la maison de convalescence française de Brighton est une annexe de l'hôpital français de Londres, et non une œuvre ayant son existence propre. Tous les papiers administratifs de la gestion sont envoyés à Londres, les décisions relatives aux changements à apporter sont prises par le Conseil d'administration de l'hôpital français. Le secrétaire est celui de l'hôpital.

Seul, un médecin directeur lui est propre, chargé de l'administration intérieure et des services médicaux. Il est lui-même sous la surveillance du Conseil d'administration de l'hôpital. Il est aidé dans son œuvre par cinq religieuses.

Situation financière

Elle aussi, est très simple. Nous avons vu plus haut que la maison de convalescence était libérée de toutes dettes relatives à sa construction. Quant à son entretien, il est assuré pour toujours.

Nous nous rappelons que le legs Auchois avait été fait au gouvernement français, à charge par ce dernier d'en verser les revenus à l'hôpital français de Londres par l'intermédiaire du ministère des Affaires étrangères. Ces revenus s'élèvent à environ 70.000 francs.

Sur la demande du Conseil d'administration de l'hôpital, lorsque la maison de Brighton fut fondée, 30.000 francs furent alloués à cette dernière œuvre. Voici d'ailleurs les lettres envoyées en 1898 par le ministre des Affaires étrangères au chargé d'affaires de France à Londres.

Lettre du 30 juillet 1898

MINISTÈRE DES AFFAIRES
ÉTRANGÈRES

Division des Fonds et de la Comptabilité

Monsieur,

La construction à Brighton de la maison de convalescence, annexe de l'hôpital français de Londres, étant achevée, j'ai décidé que les revenus du legs Auchois qui sont annuellement d'environ 70.000 francs seraient répartis à l'avenir de la manière suivante :

40.000 francs à l'hôpital français de Londres ;

30.000 francs à la maison de convalescence et de retraite de Brighton.

J'estime que M. le Dr Vintras devra être nommé directeur de la maison de convalescence et de retraite de Brighton, emploi rétribué et qui ne pourra, après lui, être confié qu'à un médecin français choisi, d'un commun accord, par l'Ambassade et le Ministère.

Je vous serais obligé de prier M. le Dr Vintras d'établir un tableau de répartition du crédit annuel de 30.000 francs affecté à la maison de Brighton et de me faire parvenir ce document par l'intermédiaire de M. le baron de Courcel qui devra l'approuver ou présenter ses observations avant que je lui donne ma sanction.

Recevez, Monsieur, etc.

Signé : DELCASSÉ.

M. LÉON GEOFFRAY,
chargé d'affaires.

Lettre du 13 octobre 1898

Ministère des Affaires
étrangères

—

Direction des Fonds et de la Comptabilité

Monsieur l'Ambassadeur,

J'ai reçu le projet de budget des dépenses annuelles prévues par la maison de convalescence de Brighton. Je ne puis qu'y donner mon approbation en vous priant de prendre note que j'ai fixé les émoluments du Directeur à 6.000 francs par an. Les dépenses maxima seraient donc de 36.000 francs et seraient couvertes 1° par la somme de 30.000 francs que j'ai attribuée sur les intérêts du legs Auchois à cette maison de convalescence et de retraite par ma lettre du 30 juillet dernier ; 2° par les revenus de la somme de 225.000 francs qui constitue l'avoir de cette dernière maison, revenus que l'administration de l'hôpital évalue à 6.675 francs par an (arrérages du legs Auchois).

Agréez, monsieur l'Ambassadeur, etc.

Signé : Delcassé.

Nous retrouvons donc ici, affectés à la maison de Brighton, les arrérages du legs Auchois que le Conseil d'administration de l'hôpital avait, le 1er juin 1893, versés chez le banquier de l'hôpital sous la dénomination de « Fonds de convalescence Auchois ».

Mais à cette époque le « Convalescent Home » formé du seul bâtiment central ne comprenait que 30 lits.

En 1907 après l'ouverture des pavillons Cambon et Rüffer, le nombre des lits a doublé et les charges sans augmenter proportionnellement se sont naturellement accrues. Aussi M. Pichon, alors ministre des Affaires étrangères, accorde-t-il, sur la demande du Conseil d'administration, que la dotation de l'hôpital français, dont les recettes annuelles sont très suffisantes, sur le legs Auchois soit diminuée de 10.000 francs dont bénéficierait la maison de Brighton. Dorénavant sur les 70.000 fr. représentant les revenus du legs Auchois, 30.000 seront attribués à l'hôpital, 40.000 à la maison de Brighton (1er juillet 1907). Voici d'ailleurs l'état financier de l'année 1910 :

MAISON DE CONVALESCENCE FRANÇAISE A BRIGHTON

Etat financier de l'année 1910

Balance au 1er janvier 1910 :			
En caisse chez Messieurs Coutts et Cie, Banquiers	24.707 40		
En caisse à la National Provincial Bank of England à Brighton	7.067 70		
Petite caisse	455 80		
		32.230 90	
A Déduire : Créditeurs de 1909 payés en 1910		4.446 25	
			27.784 65
Placements :			
Metropolitan Consolidated Stock 2 1/2 %		25.000 »	
Consols 2 1/2 %		92.249 65	

Emprunt grec 2 1/2 °/₀ garanti or, 1898.....	138.380 10	
National War Loan Bonds 2 3/4 °/₀.....	26.905 60	
Cleveland et Durham County Electricity Power Co., Ltd.....	750 »	
Buenos-Ayres Waterworks (Construction) Syndicate, Ltd.....	750 »	
		284.035 35

RECETTES GÉNÉRALES

Reçu de la Corporation de Brighton le produit des recettes d'une exposition de tableaux de Maîtres français.....	703 75	
Donation de Messieurs A. Rüffer et fils.....	750 » *	
Donation de la Société Belge de bienfaisance à Londres.....	131 25	
Donation de M. Paul Merzbach.....	20 »	
Donation de M. le Lieutenant-Colonel A. Duault.	156 25	
Donation de Mme George Mosenthal.....	52 50	
Legs Auchois (partie de 1909 et 1910) ayant produit aux différents cours du jour de l'encaissement des traites.....	45.487 90	
Dividendes et intérêts.....	7.281 60	
Remboursement d' « Income Tax ».....	435 50	
Produit du tronc placé dans le vestibule de la maison.....	48 85	
Recettes diverses.....	844 35	
		55.911 95
Total.....		367.731 95

* Payés en titres.

DÉPENSES GÉNÉRALES

A. — Entretien

I. — *Nourriture.*

Y compris le vin ordinaire pour les convalescents, et la bière pour le personnel.....	24.997 65	

II. — *Frais domestiques.*			
Renouvellement et entretien du mobilier, literie, lingerie, blanchissage, chauffage, éclairage, eau, nettoyage, ustensile divers, etc.....		8.289 05	
III. — *Charges d'établissement.*			
Entretien du jardin, assurances diverses, entretien de l'ascenseur, petites réparations et divers.....		1.962 80	
IV. — *Salaires.*			
Sœurs et domestiques.....		3.993 95	
V. — *Dépenses diverses.*			
Médicaments, stimulants, vêtements pour les vieillards, transports et divers.....		2.502 60	
Total des Dépenses d'Entretien.....			41.746 05

B. — Administration

Traitement du Médecin-Directeur en 1910.....	6.000 »		
Traitement du Secrétaire en 1910.....	2.000 »		
	8.000 »		
Moins perte de change	54 05		
		7.945 95	
Imprimés divers, timbres, etc.....		212 50	
Total des Dépenses d'Administration.....			8.158 45
Total des Dépenses d'Entretien et d'Administration...			49.904 50

C. — Taxes

Taxes Municipales.....	2.866 65

D. — Dépenses extraordinaires

Réparations spéciales.....	363 10
	53.134 25
A déduire : Allocation de l'Hôpital Français pour l'entretien de convalescents étrangers.....	4.470 »

Balance au 31 décembre 1910.			
En caisse chez Messieurs Coutts et Cie, Banquiers	10.931 45		
En caisse à la National Provincial Bank of England à Brighton	9.469 75		
Petite Caisse	168 10		
		20.569 30	
Créditeurs divers		2.407 80	
			18.161 50
Placements :			
Metropolitan Consolidated Stock 2 1/2 0/0		25.000 »	
Consols 2 1/2 0/0		120.903 »	
Emprunt Grec 2 1/2 0/0 Garanti Or, 1898		138.380 10	
Cleveland et Durham County Electricity Power Co, Ltd		750 »	
Buenos-Ayres Waterworks (Construction) Syndicate, Ltd		750 »	
Calcutta Electric Supply Corporation, Limited		750 »	
Emprunt Indien 3 1/2 0/0		14.373 10	
			300.906 20
Total			367.731 95

Services rendus

Une chose importante diffère la maison de convalescence de Brighton, de sa maison mère, l'hôpital français de Londres.

L'hôpital en effet est ouvert à tous les étrangers, quelle que soit leur nationalité, leur religion, c'est un hôpital cosmopolite.

L'annexe de Brighton au contraire est française, rien que française. Elle est exclusivement réservée à nos compatriotes sortant de l'hôpital, ou trop âgés pour subvenir à leurs besoins.

Le pourquoi de cette distinction est bien facile à

comprendre. L'hôpital français en effet reçoit chaque année des subventions des gouvernements étrangers et de toutes les personnes charitables, de quelque nation que ce soit. Cosmopolite dans les services qu'il rend, il est cosmopolite aussi dans ses ressources.

L'annexe de Brighton, au contraire, tire ses seules ressources du legs Auchois. Il est donc naturel qu'exclusivement français dans ses ressources, il le soit aussi dans ses résultats. D'ailleurs certains convalescents, bien que n'ayant pas la nationalité française, sont envoyés chaque année à Brighton pour terminer leur guérison. Mais dans ce cas, l'hôpital de Londres paye à la maison de Brighton une allocation convenue d'avance, pour ces convalescents, allocation concernant les frais d'entretien. De cette façon, les Français ne sont aucunement lésés, et la charité peut s'accomplir tout entière sans restriction.

Pendant l'année 1910, le nombre de convalescents admis a été de 305. Le total des journées de séjour de convalescents s'est élevé, en cette même année, à 6.293.

Toujours pendant 1910, 7 vieillards français ont été admis comme pensionnaires permanents, ce qui porte maintenant leur nombre à 34, 17 hommes et 17 femmes.

C'est un beau résultat !

CONCLUSION

Nous n'osons espérer avoir atteint pleinement le but que nous nous étions marqué au début de cette thèse : Expliquer l'organisation de l'hôpital français de Londres, calquée sur celle des grands hôpitaux anglais.

Pour cela, nous avons été amené à faire l'historique de l'hôpital, à étudier son développement sans cesse grandissant. Nous avons montré les services qu'il a rendus depuis sa fondation et qu'il continue toujours à rendre. La population française de Londres atteint, au bas mot, le chiffre de 20.000 âmes. Cette population est surtout composée de travailleurs, peu fortunés, forcés de gagner péniblement leur existence. Le climat est dur, le ciel peu favorable, les maladies fréquentes et longues !

Les chiffres d'ailleurs prouvent mieux que toute autre chose, les immenses résultats obtenus. Les services rendus ont d'ailleurs été publiquement reconnus par la France d'abord dont le gouvernement a toujours été soucieux, bienveillant et généreux pour l'hôpital ; par

l'Angleterre ensuite qui ne manqua jamais l'occasion de nous donner des témoignages de son estime pour notre œuvre, témoignages nombreux et émanant de toutes les classes de la société.

Tous les « officiels » anglais qui ont visité notre hôpital en ont toujours fait les plus grands éloges.

« Nous avons visité en entier cet hôpital comme membres du Comité organisé par Son Altesse Royale le Prince de Galles en faveur des hôpitaux de Londres, et nous désirons exprimer notre admiration de l'organisation et de l'ordre qui règne partout. L'hôpital est un modèle de ce que doit être une institution de ce genre et ne laisse rien à désirer. »

Telles étaient les très flatteuses remarques dont voilà la traduction, consignées dans le livre des visiteurs de l'hôpital français par sir Trevor Laurence, Bart F. R. S. et N.-C. Macnamara, Esq. F. R. C. S. Remarques d'autant plus flatteuses qu'elles émanent de deux inspecteurs des hôpitaux anglais.

Cette estime ne s'est pas témoignée qu'en paroles et chaque année, comme nous l'avons dit, les trois fonds destinés à répartir des subsides entre les divers hôpitaux de Londres, nous prouvent cette estime par l'allocation de sommes considérables augmentant chaque année. Le roi accepte de nous patronner, le lord-maire nous donne publiquement sa sympathie.

Telle sera notre conclusion à l'étude de l'hôpital français de Londres.

Malgré son importance actuelle, malgré cette existence presque officielle, nous ne devons pas oublier que

l'hôpital français est une œuvre strictement privée, nous ne devons pas oublier le petit dispensaire de 1861 et nous nous permettrons de rendre ici un témoignage de reconnaissance émue à ses fondateurs qui se sont donné tant de mal pour mener à bien leur rêve de charité.

Vu : le Président de la thèse,
DEBOVE

Vu : le Doyen,
LANDOUZY

Vu et permis d'imprimer :
Le Vice-Recteur de l'Académie,
L. LIARD

BIBLIOGRAPHIE

Howard. — The Lancet (Saturday June 6, 1908).
The French Hospital and the « Entente ».
Pondepeyre. — Balance sheet (1900-1910) for the Saturday Fund.
— Balance sheet for the Sunday Fund.
— Balance sheet for the King Edward's Hospital Fund.
Dr Vintras. — Rapports annuels du dispensaire français (1861-1867).
— Lettre au Comité de l'hôpital français (28 décembre 1866).
W. Smith. — The Royal Institute of Public Health.
Eug. Rimmel. — Rapports annuels (1868-1887).
Ruffer. — Rapports annuels (1887-1901).
Baume. — Rapports annuels (1904-1910).
F. Brown. — British Journal of nursing (23 février 1907): La maison française de convalescence et de retraite pour les Français âgés à Brighton.
Dictionary of medicine. Hôpitaux en général.
Dictionnaire de médecine. Assistance publique.
Lucas, — Gazette médicale de Paris (4 novembre 1885).
Courrier de l'Europe (5 février 1881).
Journal de médecine de Paris. Des hôpitaux en général.
Sir Trewor Lawrence. — Rapports sur les hôpitaux de Londres (28 juillet 1900).
N.-C. Macnamara. — Rapports sur les hôpitaux de Londres (28 juillet 1900).

The Daily Telegraph (3 novembre 1876).
La Chronique (10 novembre 1904).
La Chronique (30 avril 1904). Hôpital et dispensaire français de Londres.
Journal des Débats (10 novembre 1904).
Journal des Débats (29 avril 1903).
La France industrielle (mai 1890).
Courrier de Londres (samedi 6 février 1886). L'hôpital français de Londres.
Le Temps (14 mai 1900).
Daily Nieror (12 octobre 1895). Pose de la première pierre de la maison de convalescence de Brighton.
Le Figaro (4 décembre 1901).
Le Figaro (15 mars 1902).
Ward. — British medical Journal (15 novembre 1904).
The Times (15 juillet 1905).
The Times (12 août 1908).

MAYENNE IMPRIMERIE CHARLES COLIN